Parcs Canada Parks Canada

AGENCE PARCS CANADA

Rapport sur le rendement

2011-2012

Canada

La charte de Parcs Canada

Notre mandat

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Notre rôle

Gardiens, nous veillons sur les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation.

Guides, nous accueillons des visiteurs du monde entier en leur ouvrant les portes de lieux de découverte et d'apprentissage, de réfl exion et de loisir.

Partenaires, nous misons sur les riches traditions de nos peuples autochtones, la vigueur de notre mosaïque culturelle et nos obligations envers la communauté internationale.

Conteurs, nous retraçons l'histoire des gens et des paysages qui ont façonné le Canada.

Notre engagement

Protéger, en priorité, le patrimoine naturel et culturel de ces lieux exceptionnels et en assurer l'intégrité.

Faire découvrir la beauté et la richesse de nos milieux naturels, et rappeler le courage et l'ingéniosité de ceux et celles qui ont contribué à forger le Canada.

Commémorer l'héritage inestimable que nous ont laissé tous ces visionnaires, dont le savoir et la passion ont inspiré le caractère et les valeurs de notre pays.

Servir les Canadiens et Canadiennes en travaillant ensemble pour atteindre l'excellence, guidés par les valeurs de compétence, de respect et d'équité.

Table des matières

MESSAGE DU MINISTRE **1**
MESSAGE DU DIRECTEUR GÉNÉRAL DE L'AGENCE **3**
SECTION I : SURVOL DE L'ORGANISATION **5**
RAISON D'ÊTRE 5
RESPONSABILITÉS 5
RÉSULTAT STRATÉGIQUE ET ARCHITECTURE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES 7
PRIORITÉS ORGANISATIONNELLES 8
ANALYSE DES RISQUES 9
SOMMAIRE DU RENDEMENT 13
PROFIL DES DÉPENSES 17
BUDGET DES DÉPENSES PAR CRÉDIT VOTÉ 18
SECTION II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE **19**
RÉSULTAT STRATÉGIQUE 19
ACTIVITÉ DE PROGRAMME 1 : CRÉATION DE LIEUX PATRIMONIAUX 25
Sommaire du rendement et analyse des activités de programme 26
Leçons retenues 31
ACTIVITÉ DE PROGRAMME 2 : CONSERVATION DES RESSOURCES PATRIMONIALES 33
Sommaire du rendement et analyse des activités de programme *34*
Leçons retenues *39*
ACTIVITÉ DE PROGRAMME 3 : APPRÉCIATION ET COMPRÉHENSION DU PUBLIC 40
Sommaire du rendement et analyse des activités de programme 40
Leçons retenues 43
ACTIVITÉ DE PROGRAMME 4 : EXPÉRIENCE DU VISITEUR 44
Sommaire du rendement et analyse des activités de programme 45
Leçons retenues 48
ACTIVITÉ DE PROGRAMME 5 : INFRASTRUCTURE DES LOTISSEMENTS URBAINS ET ROUTES DE TRANSIT 50
Sommaire du rendement et analyse des activités de programme 50
Leçons retenues 55
ACTIVITÉ DE PROGRAMME : SERVICES INTERNES 56
Sommaire du rendement et analyse des activités de programme *56*
CHANGEMENTS APPORTÉS À LA STRUCTURE DU GOUVERNEMENT 60
Section III : RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES **61**
PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES 61
ÉTATS FINANCIERS 62
GRAPHIQUES DES PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES 62
LISTE DES TABLEAUX SUPPLÉMENTAIRES 65
SECTION IV : AUTRES SUJETS D'INTÉRÊT **67**
COORDONNÉES DES PERSONNES-RESSOURCES DE L'ORGANISATION 67
RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES 68
NOTES **71**

TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Résultats des réévaluations de l'intégrité commémorative effectuées en 2011-2012 22
Figure 2 : Niveau de dégradation de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux.....23
Figure 3 : État d'avancement des projets de création et d'expansion de parcs nationaux 28
Figure 4 : État d'avancement des projets de création d'aires marines nationales de conservation 30
Figure 5 : Commémorations ministérielles en 2011-2012 par type et par thème sous-représenté.....31
Figure 6 : Exemples de projets Agir sur le terrain et leurs réalisations 36
Figure 7 : Résultats des réévaluations des lieux historiques nationaux ayant reçu une cote faible au cours des cinq dernières années pour l'élément de l'intégrité commémorative relatif à l'état des ressources culturelles.....38
Figure 8 : Résultats des réévaluations des lieux historiques nationaux ayant reçu une cote faible au cours des cinq dernières années pour l'élément de l'intégrité commémorative relatif aux pratiques de gestion choisies 38
Figure 9 : Pourcentage de visiteurs qui considèrent le parc/lieu significatif pour eux 46
Figure 10 : Pourcentage de visiteurs satisfaits et très satisfaits de leur visite 47
Figure 11 : État des biens contemporains des lotissements urbains 51
Figure 12 : Projets visant à améliorer l'état des lotissements urbains.....52
Figure 13 : Classification préliminaire des dangers des barrages en 2011-2012 53
Figure 14 : État des ponts et des barrages sur les voies navigables 54
Figure 15 : Exemples de projets visant à améliorer l'état des ponts et des barrages sur des voies navigables.....54

Couverture

Lieu historique national du Canada du Fort George (Ont.)
© Parcs Canada, *Photo: J. Bénard*

Message du Ministre

En ma qualité de ministre responsable de l'Agence Parcs Canada, je suis heureux de présenter aux Canadiens et aux Canadiennes ce rapport sur le rendement, qui dresse le bilan des réalisations de la dernière année. Je suis très fier des progrès réalisés par Parcs Canada à l'aube de son deuxième siècle à titre de premier service de parc national au monde. Au cours de la dernière année, nos réussites ont été par surcroît couronnées de prix et de distinctions. En effet, nous avons eu l'honneur de recevoir le prix Partenaire de l'année de Hostelling International Canada et, pour souligner notre rôle prépondérant dans l'agrandissement et la préservation de la réserve de parc national du Canada Nahanni, la Société géographique royale du Canada nous a remis sa Médaille d'Or.

De l'île de Sable, à l'est, jusqu'aux prairies du sud, nous avons enrichi le réseau des parcs nationaux, en plus d'avoir réalisé de grands pas vers la création d'une nouvelle aire marine nationale de conservation dans le détroit de Georgia Sud, en Colombie Britannique. Au cœur de la région la plus peuplée du Canada, soit la région du Grand Toronto, nous avons franchi des étapes importantes en vue de créer le premier parc urbain national du Canada dans la vallée de la rivière Rouge.

La dernière année a en outre été marquée par des réalisations notables pour ce qui est de rapprocher la population canadienne de son histoire et de son patrimoine. Nous avons souligné l'importance historique de 23 lieux, événements et personnes. Nous avons également donné le coup d'envoi aux célébrations du bicentenaire d'un événement déterminant de l'édification du Canada : la guerre de 1812.

Tout au long de ces activités, nous avons ciblé des groupes susceptibles de moins connaître les trésors nationaux qui relèvent de l'Agence. Les jeunes et les citadins du pays de même que les néo Canadiens et les néo Canadiennes ont échangé avec le personnel de Parcs Canada grâce à un remarquable éventail d'initiatives conçues pour joindre ces personnes là où elles vivent, travaillent et s'amusent. Nous avons créé le Programme des jeunes ambassadeurs de Parcs Canada en l'honneur du duc et de la duchesse de Cambridge; le Programme vise à inciter les jeunes Canadiens et Canadiennes de partout au pays à profiter des grands espaces du Canada.

Parcs Canada a continué de jouer un rôle important pour le maintien d'un environnement propre et sain et pour la promotion du dynamisme de la culture et du patrimoine du Canada. Je suis fier de ce que nous avons réalisé au cours de cette période, de même que des répercussions de nos efforts sur l'économie canadienne en notre qualité de fournisseur de produits de tourisme naturel et culturel le plus important au pays.

Le travail de Parcs Canada est essentiel. En plus d'ouvrir une fenêtre sur l'histoire du Canada et d'offrir un point de départ pour découvrir, explorer et savourer le patrimoine naturel et culturel du pays, l'Agence est une source d'inspiration pour la prochaine génération de gardiens de nos terres, de notre histoire et de notre héritage.

L'original a été signé par

L'honorable Peter Kent, C.P., député

Ministre de l'Environnement et ministre responsable de l'Agence Parcs Canada

Lieu historique national du Canada de la Voie-Navigable-Trent-Severn (Ont.)
© Parcs Canada, *Photo: Ethan Meleg*

Message du directeur général de l'Agence

C'est avec fierté que je présente ce rapport sur le rendement, qui met en relief les réalisations de l'Agence Parcs Canada en 2011- 2012. L'année du centenaire de Parcs Canada a été marquée par de nombreuses réussites pour l'Agence. Au cours de l'année, l'Agence Parcs Canada a travaillé sur de nombreux fronts pour promouvoir les trésors naturels et historiques du Canada et en améliorer l'intendance. Nous tirons une grande satisfaction des efforts que nous avons déployés afin de protéger et de maintenir la santé des écosystèmes, notamment grâce au troisième lâcher de putois d'Amérique dans le parc national des Prairies, à la mise sur pied d'un partenariat visant la création d'un programme d'élevage en captivité du caribou des bois dans les parcs nationaux des montagnes, et à la relocalisation de 70 de nos bisons des plaines dans des prairies des États-Unis.

Nous avons aussi pris des mesures pour rendre hommage aux personnes et faire connaître les endroits et événements qui ont contribué à l'édification du Canada que nous connaissons aujourd'hui, notamment Marshall McLuhan, qui a fourni un apport durable sur la scène internationale à notre compréhension des médias, la Minoterie Esterhazy, qui est un exemple du riche héritage de l'économie céréalière dans le développement de l'Ouest, et l'affaire « personne », grâce à laquelle les femmes ont obtenu le droit de siéger au Sénat.

Grâce à de telles mesures, nous aidons à protéger un environnement constamment soumis à des pressions, et, parallèlement, nous offrons l'occasion à la population de resserrer les liens avec la nature et le passé.

En plus de ces réussites, nous avons tiré parti de la dynamique créée par les célébrations de notre centenaire pour joindre le cœur et l'esprit de la population canadienne. Au moyen de concours dans les écoles, d'émissions de télévision, d'applications pour les téléphones multifonctions et des médias sociaux, entre autres choses, nous avons créé des programmes pour susciter l'intérêt des jeunes du pays. Dans la foulée du succès de programmes antérieurs tel que « Mon Passeport Parcs », nous avons créé un enthousiasme considérable au moyen d'autres initiatives, dont « La sortie scolaire la plus cool ». Nous continuons de penser à des moyens originaux de faire connaître le patrimoine naturel et historique du Canada aux Canadiens et aux Canadiennes nouvellement arrivés. Le programme « Initiation au camping » et les festivals visant à célébrer le centenaire dans les zones métropolitaines nous ont permis de joindre un plus grand nombre de Canadiens et de Canadiennes et de les amener à mieux connaître l'Agence; nous avons d'ailleurs offert des laissez-passer gratuits, valables pour une période d'un an, aux néo-Canadiens et aux néo Canadiennes le jour de l'obtention de leur citoyenneté.

Rien de tout cela n'aurait été possible sans le dévouement, le travail soutenu et l'expertise des membres du personnel de Parcs Canada. Je tiens à les remercier de la passion immuable qu'ils nourrissent pour l'Agence et sa mission. Ensemble, nous prenons soin de l'héritage précieux qui nous a été confié en ce premier siècle, et nous protégeons les trésors du pays afin que les générations futures puissent continuer de les chérir.

L'original a été signé par

Alan Latourelle
Directeur général
Agence Parcs Canada

Lieu historique national du Canada des Forges-du-Saint-Maurice (Qué.)
© Parcs Canada, *Photo: Nathalie Bouchard*

Section I : SURVOL DE L'ORGANISATION

RAISON D'ÊTRE

Le mandat de l'Agence Parcs Canada est inscrit dans la Loi sur l'Agence Parcs Canada :

Au nom de la population canadienne, nous protégeons et mettons en valeur des exemples représentatifs du patrimoine naturel et culturel du Canada, et en favorisons chez le public la connaissance, l'appréciation et la jouissance, de manière à en assurer l'intégrité écologique et commémorative pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Vision

Les trésors historiques et naturels du Canada occuperont une place de choix au cœur de la vie des Canadiens, perpétuant ainsi un attachement profond à l'essence même du Canada.

RESPONSABILITÉS

Parcs Canada est le fier gardien des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation et les gère pour le compte des Canadiens et Canadiennes. Parcs Canada a pour mission de protéger et de mettre en valeur ces lieux patrimoniaux afin que les citoyens canadiens et les générations d'aujourd'hui et de demain puissent les apprécier et en jouir.

En tant que premier service de parcs nationaux au monde, Parcs Canada continue de jouer un rôle vital dans l'élaboration d'un réseau de parcs nationaux représentatif de la diversité des régions naturelles et des paysages du Canada. De même, les aires marines nationales de conservation représentent les régions marines du Canada qui couvrent trois océans et les Grands lacs. Dans les parcs nationaux, l'Agence a le mandat d'en protéger l'intégrité écologique, alors qu'elle doit favoriser l'utilisation durable sur la plan écologique des aires marines nationales de conservation sans compromettre la structure et fonction des écosystèmes avec lesquels ils sont associés. Dans l'exécution de ses responsabilités, Parcs Canada travaille en collaboration avec les peuples autochtones, les intervenants et les collectivités voisines.

Chaque lieu historique national dévoile sa propre histoire et nous aide à mieux comprendre le Canada dans son ensemble. Ces endroits remarquables offrent aux visiteurs la chance de se familiariser avec les personnes et les événements qui ont façonné le Canada tel que nous le connaissons aujourd'hui et de s'imprégner de l'histoire de notre pays. Parcs Canada s'efforce de s'assurer que le réseau des lieux historiques nationaux du Canada, qui comprend des lieux, des personnes et des événements d'importance historique nationale, reflète la riche histoire du Canada à mesure qu'elle évolue. Ce réseau est développé en collaboration avec les Canadiens et Canadiennes afin de définir les aspects importants de l'histoire de notre pays.

Aujourd'hui, les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation offrent aux Canadiens et aux Canadiennes une variété d'activités récréatives et d'apprentissage, sans compter l'occasion unique de tisser un lien personnel avec ces lieux patrimoniaux. Chaque année, les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada accueillent plus de 20 millions de personnes-visites.

De plus, certaines des activités patrimoniales de Parcs Canada consistent en des désignations officielles du gouvernement du Canada. Dans certains cas, l'Agence fournit le soutien nécessaire pour la conservation et la mise en valeur de propriétés patrimoniales désignées administrées par des tiers. Celles-ci comprennent de nombreux lieux historiques nationaux, des gares ferroviaires patrimoniales, des phares patrimoniaux, des édifices fédéraux du patrimoine, des sites archéologiques, les lieux de sépulture des anciens premiers ministres du Canada, ainsi que les rivières du patrimoine canadien. Parcs Canada fait preuve de leadership dans la conservation du patrimoine bâti grâce à son Programme de partage des frais pour les lieux historiques nationaux, un programme de contribution à l'intention des lieux historiques nationaux qui ne relèvent pas du gouvernement fédéral et par l'administration du Répertoire canadien des lieux patrimoniaux, une base de données en ligne facilitant la recherche sur les lieux patrimoniaux désignés à tous les niveaux de gouvernement au Canada.

Parcs Canada contribue aussi à la conservation du patrimoine international par son leadership et sa participation à des conventions, des programmes et des accords, dont la Convention du patrimoine mondial

.

RÉSULTAT STRATÉGIQUE ET ARCHITECTURE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES

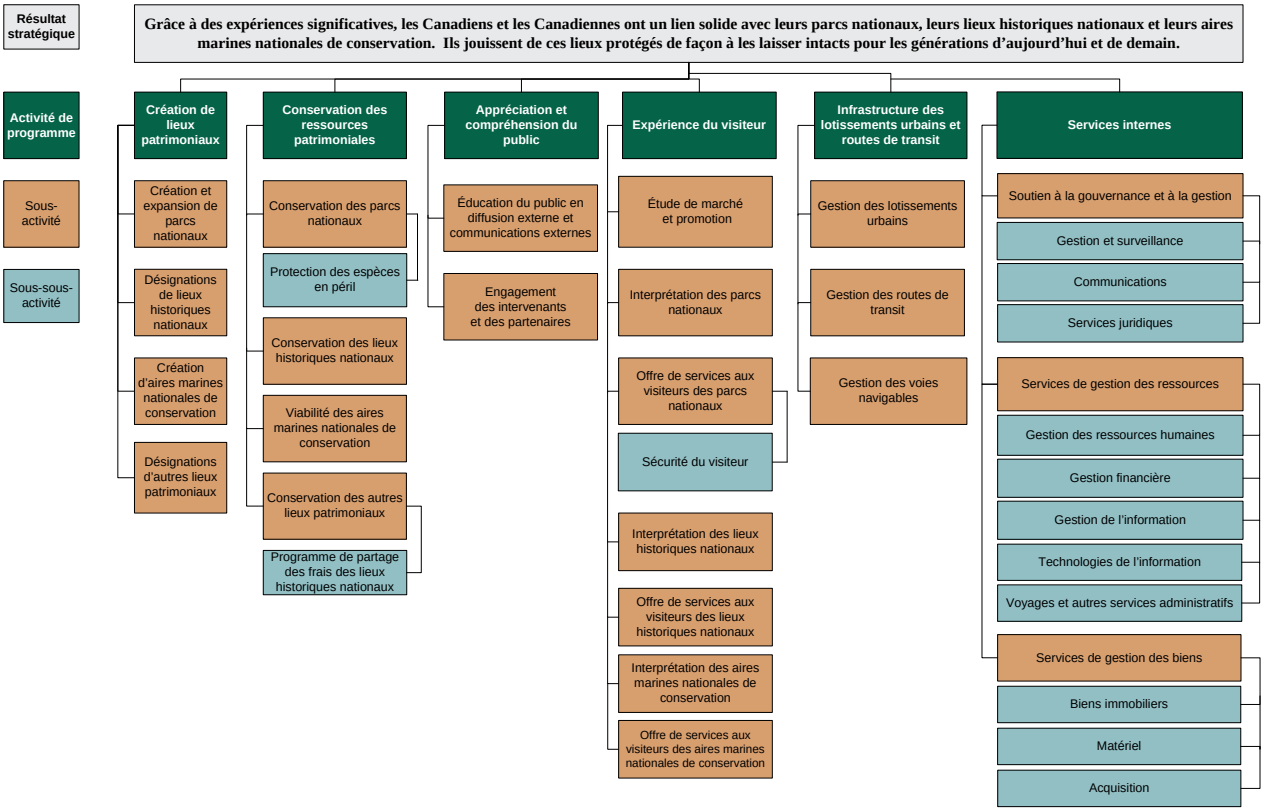

PRIORITÉS ORGANISATIONNELLES

PRIORITÉ	TYPE[i]	ACTIVITÉ DE PROGRAMME
Créer des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation	Permanente	Création de lieux patrimoniaux
Parcs Canada a fait des progrès tangibles vers la création de parcs nationaux dans quatre régions naturelles terrestres non représentées dans le cadre des propositions de l'Ile-Bathurst, de Thaidene Nene (Bras-Est-du-Grand-Lac-des-Esclaves), des monts Mealy et des Basses-Terres du Manitoba. En outre, Parcs Canada a fait des progrès tangibles dans trois régions marines non représentées dans le cadre des propositions de Lancaster Sound, du Détroit-de-Georgia-Sud et des Îles-de-la-Madeleine.		

PRIORITÉ	TYPE	ACTIVITÉ DE PROGRAMME
Conserver les lieux patrimoniaux du Canada	Permanente	Conservation des ressources patrimoniales
Parcs Canada a fait des investissements dans la troisième année de l'initiative Agir sur le terrain qui se compose d'un éventail de projets de gestion active et de restauration visant à régler les problèmes d'intégrité écologique les plus pressants dans des parcs nationaux ciblés. Des exemples de projets de restauration des écosystèmes actuellement en cours comprennent des améliorations à la connectivité des bassins versants, le contrôle des espèces envahissantes, la restauration de l'habitat pour les espèces en péril et l'amélioration de la qualité de l'eau dans les écosystèmes aquatiques, qui contribuent tous à l'amélioration de l'intégrité écologique. Au cours de la période de 2007-2008 à 2011-2012, Parcs Canada a amélioré l'état des ressources culturelles à neuf des 14 lieux historiques nationaux (64 %) qui, antérieurement, étaient classés comme faibles. Un autre 17 des 22 lieux (76 %) qui ont été classés comme étant faibles pour l'élément des pratiques de gestion choisies de l'intégrité commémorative, ont amélioré leur notation à l'intérieur des cinq années suivant l'évaluation initiale. Cumulativement, ceci représente une amélioration de 72 pour cent des éléments portant sur l'intégrité commémorative classés comme étant faibles au cours des cinq dernières années. Une grande partie de cette amélioration est le résultat d'investissements ciblés par Parcs Canada dans l'amélioration de l'état de ses ressources culturelles bâties.		

PRIORITÉ	TYPE	ACTIVITÉ DE PROGRAMME
Augmenter la fréquentation	Déjà établie	Expérience du visiteur
Parcs Canada a entrepris des initiatives ciblées en 2011-2012 pour rehausser l'attrait des lieux naturels et historiques du Canada en tant que destinations de voyage en fournissant davantage d'occasions à explorer et à profiter de ces endroits. Ces initiatives comprennent des événements spéciaux à travers le pays pour célébrer le centenaire de Parcs Canada en 2011; une prolongation du gel des droits d'admission; ainsi qu'une diversification des types d'hébergement, des sentiers et des applications technologiques. L'Agence a également introduit de nouveaux programmes visant à favoriser une connexion avec les jeunes, les familles et les nouveaux Canadiens. D'autre part, l'Agence a prolongé le programme d'entrée gratuite pour les élèves de la 8e année qui a été lancé l'année précédente. Parcs Canada a accru sa présence dans les médias de voyage et un guide sur les parcs nationaux du Canada a été publié par *National Geographic*.		

PRIORITÉ	TYPE	ACTIVITÉ DE PROGRAMME
Accroître l'attachement personnel des Canadiens aux lieux de Parcs Canada	Déjà établie	Appréciation et compréhension du public
Parcs Canada a axé ses efforts sur la célébration du 100e anniversaire de sa création à titre de la première organisation mondiale de services pour les parcs dans le but de créer un sentiment d'attachement personnel à et une fierté de leurs trésors nationaux chez les Canadiens. En travaillant avec des partenaires dans le cadre de ses célébrations du centenaire, y compris la Monnaie royale canadienne, Postes Canada, *Canadian Geographic* et le *Globe and Mail*, l'Agence a pu offrir aux Canadiens, dans leurs activités quotidiennes, l'expérience et l'esprit de Parcs Canada, ainsi que l'émerveillement et l'admiration de leurs trésors naturels et historiques.		

PRIORITÉ	TYPE	ACTIVITÉ DE PROGRAMME
Une équipe, une vision	Nouvelle	Services internes
En 2011-2012, Parcs Canada a bénéficié du talent et du niveau d'engagement de son équipe d'employés à l'égard de la réalisation collective de la vision de l'Agence. Parcs Canada a aligné son processus de gestion du rendement des employés avec les résultats du programme national de l'Agence et les attributs du leadership. De plus, et grâce à un investissement soutenu dans le développement de la direction et aux efforts continus pour la mise en œuvre d'un programme d'apprentissage en ligne, Parcs Canada maintien une excellence dans la gestion ainsi que le développement de carrière de ses employés. De plus, les membres de l'équipe de Parcs Canada ont organisé et participé à des événements spéciaux soulignant le centenaire, ce qui a fourni des occasions de partager leur fierté des lieux naturels et historiques du Canada directement avec les Canadiens. L'Agence a poursuivi ses travaux pour renforcer la cohérence dans la présentation de la marque de Parcs Canada. Parcs Canada a été récipiendaire de plusieurs prix en 2011, y compris le prix prestigieux Don à la Terre du Fonds mondial pour la nature, la médaille d'or de la Société géographique royale du Canada, et le prix Partenaire de l'année de Hostelling International-Canada. Cette reconnaissance reflète le dévouement de tous les membres de l'équipe de Parcs Canada dans la réalisation de la vision de l'Agence.		

PRIORITÉ	TYPE	ACTIVITÉ DE PROGRAMME
La gestion des biens	Nouvelle	Services internes
En 2011-2012, Parcs Canada a poursuivi l'élaboration de son premier Plan d'investissement, conformément à la politique du Conseil du Trésor. Le nouveau processus intégré de la planification des investissements fournit une approche cohérente à l'échelle de l'Agence afin d'assurer que les décisions sont basées sur l'évaluation des priorités et des secteurs de risque à travers l'organisation.		

ANALYSE DES RISQUES

Les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines de conservations du Canada sont parmi les plus grands trésors de la nation. Parcs Canada, le fier gardien de ces lieux du patrimoine, a pour mission de les protéger et de les mettre en valeur pour que les citoyens canadiens puissent les apprécier, en jouir et les léguer intacts aux générations d'aujourd'hui et de demain. Pour atteindre cet objectif, l'Agence doit mener ses opérations dans des environnements diversifiés où des aspects publics, socio-économiques, environnementaux et organisationnels entrent en jeu. Tous ces éléments présentent un certain risque à l'Agence dans la réalisation de son résultat stratégique. Certains de ces risques comprennent la position concurrentielle de l'Agence relative aux activités de loisir et les intérêts offerts par d'autres organisations; les forces environnementales, telles que la perte de la diversité biologique, les espèces envahissantes/exotiques et les changements climatiques; la gestion de l'information et l'infrastructure vieillissante de l'Agence.

Chaque année, Parcs Canada révise et met à jour le profil de risque de l'organisation. En 2011-2012, l'Agence a conservé les trois risques principaux identifiés en 2010-2011, soit la position concurrentielle, les forces environnementales, la gestion de l'information, et a identifié la gestion des biens comme étant son quatrième risque principal. Dans le but d'atténuer l'importance de ces risques, elle s'est dotée de stratégies d'atténuation dont elle a géré et surveillé la mise en œuvre pendant toute l'année.

Pendant cette période, Parcs Canada a également poursuivi l'amélioration de ses pratiques de gestion des risques en élargissant la portée de son analyse environnementale, un outil très important dans l'identification des risques de l'Agence. Les efforts de Parcs Canada pour atténuer ses principaux risques sont présentés dans les paragraphes qui suivent.

Risque principal 1 : Position concurrentielle

Parcs Canada n'est pas la seule organisation à offrir à la population canadienne des lieux d'intérêt naturel et culturel. Il existe un risque que les services offerts par Parcs Canada deviennent moins compétitifs que les attractions culturelles et les activités récréatives d'autres parcs, et qu'ainsi, moins de Canadiens et de Canadiennes décident de visiter les lieux patrimoniaux nationaux et de tisser un lien personnel avec ceux-ci. En outre, les lieux patrimoniaux nationaux sont des composantes importantes de l'offre touristique locale et régionale. Une désaffection des visiteurs à l'égard de ces lieux touche les communautés qui y sont liées de manière inhérente en réduisant le nombre des emplois et des possibilités d'affaires qui découlent de ce tourisme, notamment ceux qui sont liés aux secteurs de la restauration, de l'hôtellerie et des pourvoiries.

Des équipes dédiées, composées de professionnels en relations externes et en expérience du visiteur ont aidé à atténuer ce risque en 2011-2012 par le biais d'une planification d'événements proactive, des relations médiatiques et du développement de produits. Quelques exemples de ces activités comprennent des événements spéciaux qui soulignent le centenaire de la première organisation nationale de service de parcs au monde ainsi que la journée annuelle des parcs du Canada, une présence médiatique ciblée et rehaussée avec la publication de diverses histoires et articles dans une variété de journaux et de magasines, du matériel promotionnel dans des guides de voyage et autres publications ainsi qu'une présentation continue de la marque de Parcs Canada lors de toutes les activités. L'Agence a également introduit de nouveaux programmes qui encouragent les jeunes et les familles à visiter nos lieux et à connecter avec la nature et l'histoire, a offert des hébergements alternatifs, a mis en œuvre des outils technologiques et a prolongé le gel des frais d'admission afin de stimuler le désir de visiter les lieux naturels et historiques du Canada. De plus, Parcs Canada s'est associée à plusieurs organisations dans le secteur privé, public et sans but lucratif ainsi qu'à plusieurs musiciens et cinéastes bien connus, dans le but d'étendre sa portée aux marchés urbains ainsi qu'à la jeunesse et de diversifier ses produits et offres de services.

Des activités de communication proactives ont eu des effets positifs sur la présence médiatique de Parcs Canada en 2011-2012. Le nombre de Canadiens et de Canadiennes qui ont lu, entendu ou vu quelque chose au sujet de Parcs Canada a augmenté, surtout dans les deux centres métropolitains, Toronto et Montréal. Le volume de trafic sur le site Web de Parcs Canada a également vu une hausse, et plus spécifiquement de mai à septembre, où il y avait un saut de 20 pour cent. En outre, les réorientations au site Web de Parcs Canada des autres sites touristiques et de planification de voyages a augmenté en 2011 par rapport à l'année précédente.

Risque principal 2 : Forces environnementales

Les forces environnementales, comme le changement climatique, la perte de diversité biologique et les espèces exotiques ou envahissantes, pourraient entravées la capacité de l'Agence de préserver ou d'améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux et de rencontrer les exigences légales reliées aux espèces en péril, et en faire l'un des principaux risques de l'Agence.

Afin d'atténuer ce risque, l'Agence a poursuivi la mise en œuvre de l'initiative Agir sur le terrain pour s'occuper des enjeux importants sur l'intégrité écologique, et pour mieux protéger, connecter et restaurer les écosystèmes dans les parcs nationaux ciblés. Des projets financés par cette initiative comprennent le soutien du rétablissement des espèces en péril, l'éradication des espèces envahissantes, et la restauration des processus écologiques.

L'Agence a avancé l'élaboration des stratégies de rétablissement pour les espèces en péril en collaboration avec Environnement Canada et Pêches et Océans Canada, qui se partagent la responsabilité en vertu de la *Loi sur les espèces en péril*. Conséquemment, 11 stratégies de rétablissement ont été publiées sur le registre public des espèces en péril, tel que prescrit par la *Loi*, préparant la voie pour des actions de conservation ciblées.

Grâce à de nouvelles ententes de collaboration conclues avec des partenaires en matière de conservation, y compris des entreprises, des gouvernements provinciaux, des zoos et des organismes sans but lucratif, Parcs Canada a pu mobiliser des ressources et de l'expertise pour améliorer l'intégrité écologique des parcs nationaux, soutenir le rétablissement des espèces en péril ainsi que sensibiliser et engager les Canadiens.

Risque principal 3 : Gestion de l'information

La capacité à efficacement repérer, saisir, gérer et transmettre les données et les informations pertinentes est essentielle pour que Parcs Canada puisse gérer, de façon efficiente, tous les secteurs de programmes et s'acquitter de ses obligations en vertu de la Loi. En atténuant les risques concernant la gestion de l'information, Parcs Canada a fait des progrès dans plusieurs secteurs principaux.

En ce qui concerne le secteur des ressources et des capacités, Parcs Canada a entrepris des mesures positives pour offrir des séances de formation au personnel de la gestion de l'information afin d'assurer que les efforts de travail ont été correctement alignés avec les priorités les plus pressantes de l'Agence. Ceci a permis à l'Agence de mobiliser efficacement l'effectif de la gestion de l'information pour répondre aux demandes d'information. En outre, Parcs Canada a collaboré avec Bibliothèque et Archives Canada au cours de la fermeture de certains de ses centres régionaux de services afin d'assurer une accessibilité continue aux ressources d'information qui ont une valeur commerciale à l'Agence.

Parcs Canada a élaboré de nouvelles lignes directrices portant sur une gestion compréhensive et pratique de l'information, et les a publié sur son site intranet. Ces lignes directrices ont amélioré la sensibilisation globale à l'égard de la gestion de l'information à l'échelle de l'Agence et ont permis la documentation des approches et des processus qui soutiennent la gestion cohérente et efficace de l'information.

Finalement, Parcs Canada a entamé des travaux pour mettre en place, à l'échelle de l'Agence, des instruments de tenue de dossiers nécessaires pour gérer l'information au cours de son cycle de vie complet. Ces travaux assureront que l'Agence soit conforme à la *Directive sur la conservation des documents* du gouvernement du Canada avant le 31 mars 2015.

Risque principal 4 : Gestion des biens

Une infrastructure vieillissante et un niveau insuffisant d'entretien et de réfection, surtout pour les catégories de biens à haut risque telles que les barrages, les ponts et les autoroutes, peuvent mener à une défaillance de ces biens. La politique sur la gestion des biens atténue ces risques en fournissant aux unités opérationnelles des lignes directrices et des conseils clairs et favorise l'optimisation des ressources et une saine administration. Dans ce contexte, Parcs Canada se concentre sur la sécurité publique, la conformité aux exigences des lois applicables, des pratiques de diligence raisonnable ainsi que sur la gestion de l'information fiable pour la prise de décision et de rapports sur le rendement.

Parcs Canada a engagé des consultants afin d'effectuer une évaluation générale des barrages à haut risque, incluant des inspections sur place, afin d'obtenir plus de renseignements sur l'état et la sécurité des barrages. Cette évaluation a mené à l'identification de modestes mesures d'atténuation à court terme au niveau local (par exemple, la stabilisation des pentes et le contrôle de la végétation) et fait partie d'un programme national entreprit par l'Agence de mener des évaluations exhaustives de la sécurité des barrages à haut risque. Une fois complétées, les évaluations exhaustives de la sécurité des barrages initiées en 2011-2012 fourniront des recommandations détaillées pour gérer la sécurité du public de façon continue.

Entre avril 2011 et mars 2012, Parcs Canada a révisé son cadre stratégique sur la gestion des biens immobiliers construits en se basant sur le principe d'intégrer la gestion des risques, la gestion du cycle de vie et les pratiques de gestion du portefeuille à la prise de décision à l'échelle de l'Agence. L'Agence a entrepris le développement de nouveaux instruments de politique sur la gestion des routes ainsi que sur le réseau des canaux. De plus, Parcs Canada a élaboré des normes de gestion de projet, un plan et un échéancier pour la mise à jour de la directive sur la gestion des biens ainsi que des instruments de politique pour la gestion des barrages, des ponts et des systèmes d'eau potable afin de favoriser des processus administratifs cohérents au niveau national.

Parcs Canada, conformément à la Politique du Conseil du Trésor portant sur la planification des investissements – Actifs et services acquis, a développé un nouvel instrument pour le cycle de planification des investissements. Une fois pleinement mis en œuvre, ce cycle facilitera l'établissement des priorités d'investissement et servira à définir clairement comment bien identifier, hiérarchiser et approuver les investissements, en fonction des priorités et risques les plus importants pour l'Agence.

SOMMAIRE DU RENDEMENT

Ressources financières

2011-2012 (000 $)		
DÉPENSES PRÉVUES	TOTAL DES AUTORISATIONS	DÉPENSES RÉELLES
695 535	777 426	678 011

Ressources humaines

2011-2012 (ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)		
PRÉVUES	RÉELLES	ÉCART
4 422	4 590	168

*Excluant les montants réputés appropriés à Services partagés Canada, le cas échéant.

Progrès réalisés par rapport au résultat stratégique

Résultat stratégique : Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.		
Indicateurs de rendement	Cibles	Rendement de 2011-2012
Le pourcentage des parcs nationaux avec l'état général de l`intégrité écologique maintenu ou amélioré	Maintenir ou améliorer l'état général de l'intégrité écologique dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013	Au 31 mars 2012, 42 parcs nationaux ont identifié les principaux indicateurs d'intégrité écologique. Trente-huit parcs ont déterminé l'état d'un ou plusieurs de ces indicateurs et 34 ont identifié au moins une tendance.
La moyenne générale de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux	Améliorer la moyenne générale de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux, passant de 6,0 sur 10 en mars 2008, à 6,6 sur 10 en mars 2013	En mars 2012, Parcs Canada a atteint une cote moyenne générale d'intégrité commémorative de 7,1/10.
Le pourcentage des Canadiens et Canadiennes disant éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada	65 pour cent des Canadiens et Canadiennes disent éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014	En mars 2012, 59 pour cent des Canadiens ont déclaré un sentiment d'attachement personnel aux lieux naturels et historiques du Canada, ce qui représente une augmentation de 4 pour cent par rapport à 2008-2009.

Sommaire du rendement, excluant les Services internes

ACTIVITÉ DE PROGRAMME	DÉPENSES RÉELLES EN 2010-2011 (000 $)	2011-2012 (000 $)				
		BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES	DÉPENSES PRÉVUES	TOTAL DES AUTORISATIONS *	DÉPENSES RÉELLES*	HARMONISATION AVEC LES RÉSULTATS DU GOUVERNEMENT DU CANADA
1 : Création de lieux patrimoniaux	21 686	22 751	22 751	39 799	14 168[1]	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
2 : Conservation des ressources patrimoniales	215 947	198 921	198 921	165 068	158 761	Un environnement propre et sain
3 : Appréciation et compréhension du public	50 823	29 155	34 155	56 019	52 880	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
4 : Expérience du visiteur	347 803	235 521	235 521	268 537	262 897	Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques
5 : Infrastructure des lotissements urbains et routes de transit	162 422	122 625	122 625	159 895	104 365[2]	Un Canada sécuritaire et sécurisé
Total	**798 680**	**608 973**	**613 973**	**689 318**	**593 071**	

* Excluant les montants réputés appropriés à Services partagés Canada, le cas échéant.

[1] L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles est principalement dû aux délais des dépenses prévues pour la création de nouveaux parcs nationaux et aires marines nationales de conservation.

[2] L'écart entre les autorisations totales et les dépenses réelles est principalement dû aux délais associés au projet d'élargissement de la Transcanadienne dans le parc national de Banff.

Sommaire du rendement des Services internes

ACTIVITÉ DE PROGRAMME	2010-2011 DÉPENSES RÉELLES (000 $)	2011-2012 (000 $)			
		BUDGET PRINCIPAL DES DÉPENSES	DÉPENSES PRÉVUES	TOTAL DES AUTORISATIONS*	DÉPENSES RÉELLES*
Services internes	87 036	81 562	81 562	88 108	84 941

*Excluant les montants réputés appropriés à Services partagés Canada, le cas échéant.

Le volet **Une culture et un patrimoine canadiens dynamiques** est influencé par la création des lieux patrimoniaux, l'appréciation et la compréhension du public, et l'expérience du visiteur parce que ces activités :

- créent des parcs nationaux et des aires marines nationales de conservation au Canada et désignent des personnages, des lieux et des événements d'importance historique nationale pour le Canada, à titre de symboles à l'échelle mondiale qui constituent l'essence même de la nation;
- créent un réseau de lieux historiques nationaux respectueux de l'importance et du patrimoine historique irremplaçable qui reflète les valeurs et l'identité du Canada;
- préservent le patrimoine naturel et historique du Canada et le mettent à la disposition des Canadiens et des Canadiennes afin qu'ils le découvrent et en jouissent; et
- favorisent l'expression de notre fierté et encouragent les pratiques exemplaires visant à exprimer notre identité en tant que Canadiens.

Le volet **Un environnement propre et sain** est influencé par la conservation des ressources patrimoniales, parce que cette activité :

- maintient et restaure l'intégrité écologique des parcs nationaux grâce aux mesures de protection des ressources naturelles et des processus naturels;
- veille à l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés ou influencés par Parcs Canada;
- veille à l'utilisation durable des ressources écologiques des aires marines nationales de conservation; et
- veille à ce que nombre des ressources patrimoniales naturelles et historiques les plus exclusives ne soient pas perdues et à ce que les générations d'aujourd'hui et de demain jouissent d'un réseau de lieux patrimoniaux protégés.

Le volet **Un Canada sécuritaire et sécurisé** est influencé par l'infrastructure des lotissements urbains et routes de transit parce que cette activité :

- veille à la disponibilité et à l'entretien des routes et des ponts provinciaux et interprovinciaux qui connectent les collectivités et traversent les parcs et les lieux historiques nationaux;
- veille à ce que la gestion du niveau des eaux, pour une navigation commerciale et récréative efficace le long des neuf canaux et voies navigables historiques, soit conforme à la législation; et
- assure des services municipaux visant à garantir la sûreté et la sécurité des résidents et des visiteurs.

Contribution à la Stratégie fédérale de développement durable

La Stratégie fédérale de développement durable (SFDD) décrit l'engagement pris par le gouvernement du Canada en vue d'améliorer la transparence de la prise de décisions en matière d'environnement en énonçant ses principaux objectifs et cibles stratégiques. Parcs Canada veille à ce que l'examen de ces résultats fasse partie intégrante de ses processus de prise de décisions. Parcs Canada contribue aux thèmes suivants de la SFDD, comme l'indiquent les identificateurs visuels et les activités de programme qui y sont associées ci-après.

Thème III : Protéger la nature

AP1 : Création de lieux patrimoniaux
AP2 : Conservation de ressources culturelles
AP3 : Appréciation et compréhension du public
AP4 : Expérience du visiteur

Thème IV : Réduire l'empreinte environnementale – En commençant par le gouvernement

Services internes

En 2011-2012, Parcs Canada a tenu compte des effets environnementaux des initiatives assujetties à la *Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes*.[ii] Dans le cadre du processus d'évaluation environnementale stratégique, il a été constaté que les initiatives de l'Agence avaient des effets environnementaux positifs sur les objectifs et les cibles du Thème III : Protéger la nature et du Thème IV : Réduire l'empreinte environnementale – en commençant par le gouvernement.

Pour plus de détails au sujet des activités de Parcs Canada à l'appui du développement durable et des évaluations environnementales stratégiques, veuillez consulter le site Web de Parcs Canada.[iii] Pour obtenir des renseignements complets sur la SFDD, veuillez consulter le site Web d'Environnement Canada.[iv]

PROFIL DES DÉPENSES

Les dépenses réelles de Parcs Canada pour 2011-2012 étaient de 678 millions de dollars (678 M$), comparées aux dépenses réelles de 885,7 M$ en 2010-2011, ceci représente une baisse de 23 pour cent ou 207,7 M$. Cette baisse est principalement attribuée à la fin du financement reçu par le Plan d'action économique du Canada (PAEC), qui a été investi dans des projets visant à améliorer les lieux historiques et les installations pour les visiteurs, à réhabiliter les sites contaminés et aux recherches dans l'Arctique. En 2011-2012, les dépenses liées au programme régulier de l'Agence (excluant le PAEC) ont diminué par six pour cent par rapport à 2010-2011.

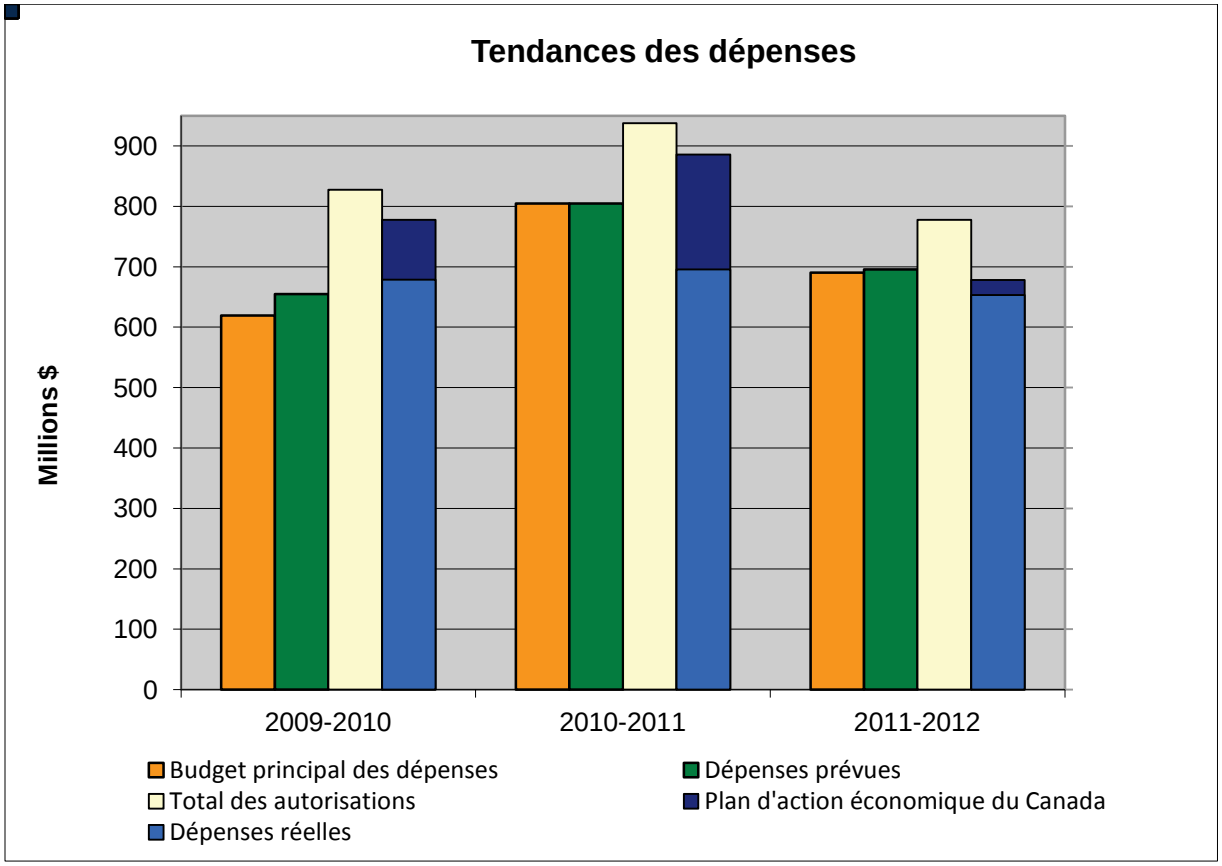

Les dépenses prévues de 695,5 M$ ont été augmentées de 81,9 M$, grâce à de nouvelles autorisations et transferts. Ce montant inclut :

- 44,4 M$ pour des fonds alloués sur une période de deux ans;
- 16,7 M$ pour des interventions d'urgence dues à des catastrophes naturelles et pour des réparations immobilières imprévues lieés à des problèmes de santé et sécurité;
- 7,2 M$ provenant de la perception de recettes supplémentaires;
- 4,9 M$ pour la commémoration du bicentenaire de la guerre de 1812;
- 2,8 M$ pour l'évaluation, la gestion et la réhabilitation des sites contaminés fédéraux; et
- 5,9 M$ en ajustements.

Des dépenses réelles de 678 M$ étaient inférieures à celles des autorisations totales de 777,4 M$ d'un montant de 99,4 M$. Ceci est principalement dû aux délais de livraison des projets et des initiatives suivants : l'élargissement de la route transcanadienne dans le parc national Banff; l'établissement de nouveaux parcs nationaux et d'aires marines de conservation; le projet du sentier transcanadien et les événements spéciaux liés à la célébration du bicentenaire de la guerre de 1812. Ces fonds seront également disponibles pour utilisation aux fins prévues au cours de 2012-2013.

BUDGET DES DÉPENSES PAR CRÉDIT VOTÉ

Pour obtenir plus de renseignements sur nos crédits organisationnels et/ou dépenses législatives, veuillez consulter les Comptes publics du Canada 2011-2012 (Volume II). Vous trouverez une version électronique des comptes publics sur le site Web de Travaux publics et Services gouvernementaux Canada, au Comptes publics du Canada 2012.[v]

Réserve d'aire marine nationale de conservation et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas (C.-B.)
© Parcs Canada, *Photo: Clint Johnson Kendrick*

Section II : ANALYSE DES ACTIVITÉS DE PROGRAMMES PAR RÉSULTAT STRATÉGIQUE

RÉSULTAT STRATÉGIQUE

Grâce à des expériences significatives, les Canadiens et Canadiennes ont un lien solide avec leurs parcs nationaux, leurs lieux historiques nationaux et leurs aires marines nationales de conservation. Ils jouissent de ces lieux protégés de façon à les laisser intacts pour les générations d'aujourd'hui et de demain.

Parcs Canada cherche à atteindre son résultat stratégique en veillant à la pertinence de ses activités et investissements aux yeux des Canadiens et Canadiennes et en créant de ce fait des expériences significatives de leur jouissance des lieux patrimoniaux nationaux. Ainsi, cette mesure favorise un sentiment profond d'attachement dans le cœur et dans l'esprit des Canadiens et Canadiennes, sachant que ces endroits sont protégés de sorte que les générations d'aujourd'hui et de demain puissent en jouir pleinement.

Parcs Canada a élaboré trois indicateurs de rendement tangibles et mesurables qui informent la direction sur les progrès que réalise l'Agence vers l'atteinte de son résultat stratégique. Les résultats de toutes les activités de programmes qui constituent l'architecture des activités de programmes de l'Agence contribuent directement à ces attentes de haut niveau. La mesure de ces résultats permet à Parcs Canada d'évaluer son rendement global et de déterminer l'étendue des progrès réalisés dans l'atteinte de ses objectifs à long terme.

Parcs Canada a fait d'importants progrès dans l'atteinte de son résultat stratégique et, en 2010-2011, avec deux années d'avance sur la date cible, l'Agence a notamment dépassé son objectif en matière d'amélioration de l'état général d'intégrité commémorative. La poursuite de son investissement dans les initiatives, les projets et les activités stratégiques l'a également aidé à se rapprocher de ses objectifs.

Indicateur de rendement, date prévue pour l'atteindre et rendement en 2011-2012

1. *Maintenir ou améliorer l'état général de l'intégrité écologique dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013*

La *Loi sur l'Agence Parcs Canada* définit l'intégrité écologique de la manière suivante : « Respectivement à un parc, condition considérée comme caractéristique de sa région naturelle et qui devrait persister, y compris les éléments abiotiques, la composition et l'abondance des espèces indigènes et des communautés biologiques, le taux de variation et les processus naturels. » L'Agence évalue l'intégrité écologique d'un parc en examinant ses principaux écosystèmes tels que les forêts, les prairies et la toundra. Chaque indicateur est soumis à une évaluation de condition écologique (bonne, passable ou mauvaise) et on s'efforce d'en déterminer la tendance (amélioration, détérioration, stabilité). Prises ensemble, ces évaluations permettent de comprendre l'état d'intégrité écologique général d'un parc national.

Au 31 mars 2012, 42 parcs nationaux avaient défini des indicateurs clés d'intégrité écologique. Trente-huit parcs avaient déterminé l'état d'un ou de plusieurs de ces indicateurs et 34 avaient constaté au moins une tendance.

En 2011-2012, Parcs Canada a mis en œuvre la troisième année de l'initiative Agir sur le terrain, en se servant d'une approche stratégique axée sur les problèmes d'intégrité écologique les plus pressants dans les parcs nationaux ciblés. Voici quelques exemples de projets effectués dans le cadre de cette initiative : des améliorations à la connectivité des bassins versants dans les parcs nationaux du Gros-Morne, Terra-Nova et Kejimkujik; le contrôle des espèces envahissantes dans la réserve de parc national et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas et dans le parc national du Gros-Morne; la restauration de l'habitat pour les espèces en péril dans le parc national de la Pointe-Pelée et dans la réserve de parc national Pacific Rim; et l'amélioration de la qualité de l'eau dans les écosystèmes aquatiques dans le parc national du Mont-Riding.

Ces projets de gestion active et de restauration fournissent également des occasions pour faciliter une expérience du visiteur significative, accroître l'appréciation et le soutien de la protection des parcs nationaux chez les jeunes et les Canadiens en région urbaine, et favoriser l'engagement des intervenants et des partenaires dans les activités de conservation dans les parcs nationaux.

2. Améliorer la moyenne générale de l'intégrité commémorative, passant de 6,0 sur 10, en mars 2008, à 6,6 sur 10 en mars 2013

En mars 2012, Parcs Canada a obtenu une moyenne générale d'intégrité commémorative de 7,1 [vi] sur 10. Ceci est une augmentation par rapport à la cote de 6,8 en mars 2011. En outre, cette moyenne générale dépasse même l'attente de performance de l'Agence projetée de 6,6 en mars 2013. Parcs Canada a évalué et déterminé les cotes pour 134 des 167 lieux historiques qu'elle gère. En 2011-2012, 28 lieux historiques ont été réévalués. De plus, le lieu historique du Cavendish-de-L.-M.-Montgomery a été évalué pour la première fois. L'évaluation des lieux historiques nationaux ciblés a démontré une amélioration à 19 lieux, aucun changement à sept et a vu une baisse à deux, résultant en une amélioration nette de l'intégrité commémorative globale.

Au cours des cinq dernières années, Parcs Canada a progressivement et constamment amélioré sa moyenne générale d'intégrité commémorative, la faisant passer de 6,0 en 2007-2008 – cote établie en fonction des 119 évaluations de référence effectuées à ce moment-là - à 6,4 en 2008-2009, à 6,5 en 2009-2010, à 6,8 en 2010-2011 et à 7,1 en 2011-2012. Ces améliorations reflètent les interventions que l'Agence a entreprises pour combler les lacunes identifiées concernant l'état des ressources culturelles, l'efficacité de la communication ou les pratiques de gestion. Voir la figure 1 pour de plus amples détails sur les nouvelles évaluations effectuées en 2011-2012.

Figure 1 : Résultats des réévaluations de l'intégrité commémorative effectuées en 2011-2012

LIEU HISTORIQUE NATIONAL	ÉVALUATION PRÉCÉDENTE		RÉÉVALUATION DE 2011-2012	
	COTE D'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE	COTE DU DEGRÉ DE DÉGRADATION [vii]	COTE D'INTÉGRITÉ COMMÉMORATIVE	COTE DU DEGRÉ DE DÉGRADATION
LHN de la Bataille-du-Moulin-à-Vent	7	Mineure	7	Mineure
LHN de la Maison-Commémorative-Bethune	10	Aucune	10	Aucune
LHN des Casernes-de-Butler	4	Importante	7	Mineure
LHN de Coteau-du-Lac	8	Mineure	9	Mineure
LHN de la Drague-Numéro-Quatre	5	Importante	5	Importante
LHN des Forges-du-Saint-Maurice	7	Mineure	7	Mineure
LHN de l'Ancien-Palais-de-Justice-Territorial	4	Importante	7	Mineure
LHN du Fort-Gaspareaux	2	Très importante	2	Très importante
LHN du Fort-George	4	Importante	8	Mineure
LHN du Fort-Henry	7	Mineure	8	Mineure
LHN du Fort-Mississauga	2	Très importante	1	Grave
LHN du Fort-St. Joseph	5	Importante	8	Mineure
LHN du Fort-Wellington	8	Mineure	9	Mineure
LHN du Col-Howse	5	Très Importante	8	Mineure
LHN du Col-Kicking horse	4	Importante	7	Mineure
LHN des Fortifications-de-Kingston	4	Importante	5	Importante
LHN Kootenae House	5	Importante	9	Mineure
LHN de la Maison-Laurier	9	Mineure	10	Aucune
LHN Louis-Joseph-Papineau	6	Importante	5	Importante
LHN de Lower Fort Garry	7	Mineure	7	Mineure
LHN de la Tour-Murney	5	Importante	6	Importante
LHN de Red Bay	9	Mineure	10	Aucune
LHN de la Tour-Shoal	5	Importante	6	Importante
LHN de Signal Hill	7	Mineure	9	Mineure
LHN de Sir-Wilfrid-Laurier	5	Importante	8	Mineure
LHN du Canal-de-St. Peters	5	Importante	5	Importante
LHN de la Station-d'Étude-des-Rayons-Cosmiques-du-Mont-Sulphur	4	Importante	7	Mineure
LHN du Canal-de-Lachine	8	Mineure	9	Mineure

En 2011-2012, 72 pour cent (96) des 134 lieux historiques nationaux qui ont été évalués jusqu'à présent ne montrent pas de dégradation ou seulement une dégradation mineure de leur intégrité commémorative, 23 pour cent (31) révèlent une dégradation importante et 5 pour cent (7) une dégradation majeure ou grave. Voir la figure 2 pour de plus amples détails.

Figure 2 : Niveau de dégradation de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux

NIVEAU DE DÉGRADATION	2009-2010		2010-2011		2011-2012	
	NOMBRE DE LIEUX	POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DES LIEUX	NOMBRE DE LIEUX	POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DES LIEUX	NOMBRE DE LIEUX	POURCENTAGE DU NOMBRE TOTAL DES LIEUX
Aucune dégradation	9	7 %	11	8 %	13	10 %
Mineure	74	56 %	76	57 %	83	62 %
Importante	40	30 %	39	29 %	31	23 %
Très importante	8	6 %	6	5 %	5	4 %
Grave	2	1 %	1	1 %	2	1 %
Total	**133**	**100 %**	**133**	**100 %**	**133**[viii]	**100 %**

3. Soixante-cinq pour cent des Canadiens et Canadiennes disent éprouver un attachement personnel aux lieux administrés par Parcs Canada d'ici mars 2014

Parcs Canada a mené son sondage national auprès des Canadiens pour la deuxième fois en 2011-2012. Les résultats ont démontré que 59 pour cent des Canadiens ont un sentiment d'attachement personnel à des lieux naturels et historiques, soit une augmentation de quatre pour cent par rapport aux résultats du premier sondage qui a été effectué en 2008-2009. L'augmentation a été principalement alimentée par la croissance du pourcentage des Canadiens qui affirment un sentiment d'attachement personnel aux lieux historiques nationaux. Ces résultats suggèrent que Parcs Canada fait des progrès vers son objectif de rendement de 2014, lorsque l'Agence menera de nouveau une étude nationale auprès des Canadiens.

En 2010-2011, Parcs Canada a reconnu que c'est l'effet cumulatif de ses efforts soutenus à long terme plutôt que celui d'une activité ou action particulière qui influera sur le niveau d'appréciation et de soutien des Canadiens à l'égard de nos trésors naturels et historiques nationaux. Tirant parti de ces leçons apprises, Parcs Canada a adopté une approche proactive, ciblée et coordonnée au cours de 2011-2012 afin de maintenir sa présence publique et son attachement avec les cœurs et l'esprit des Canadiens.

Parcs Canada a également bénéficié d'une collaboration avec un éventail diversifié de partenaires pour apporter l'expérience de Parcs Canada aux Canadiens là où ils vivent, travaillent et jouent, pour inspirer les Canadiens à visiter leurs trésors naturels et historiques, et pour cultiver une fierté et un appui envers la conservation de ces trésors canadiens. D'autres initiatives proactives comprennent des événements de sensibilisation des personnes en milieu urbain, des documentaires télévisés, des visionnements de film, une application pour les téléphones intelligents et des concours-voyages.

Des recherches régulières ont démontré que la sensibilisation des Canadiens à l'égard de Parcs Canada ainsi que leur soutien à son mandat sont demeurés stables en 2011-2012. Depuis l'automne 2010, moment auquel l'Agence a adopté une approche proactive ciblée, la sensibilisation assistée a augmenté à l'échelle nationale et dans les grands centres métropolitains. La sensibilisation a également augmenté au cours de la deuxième moitié de 2011 dans les mêmes marchés urbains parmi le groupe d'âge des 18 à 34 ans, ce qui suggère que plus de personnes se sentent connecter à l'Agence et à son mandat au nom de tous les Canadiens.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 1 : CRÉATION DE LIEUX PATRIMONIAUX

Description de l'activité de programme

Ce programme comporte la planification des systèmes, la tenue d'études de faisabilité, de recherches, de consultations auprès des intervenants et du public, la négociation avec d'autres gouvernements et organisations autochtones et l'obtention de l'approbation ministérielle, dans le but d'établir des parcs nationaux, des aires marines nationales de conservation, des lieux historiques nationaux désignés du Canada et d'autres lieux patrimoniaux. Les parcs nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada ainsi que les personnes, les endroits et les événements ayant une importance historique nationale pour le Canada sont des symboles à l'échelle mondiale et constituent l'essence même de la nation. La préservation du patrimoine naturel et culturel du Canada et le fait de le mettre à la disposition des Canadiens et Canadiennes pour qu'ils le découvrent et en jouissent sont de première importance. L'établissement d'aires patrimoniales est essentiel pour accroître la fierté, encourager l'intendance et exprimer notre identité de Canadiens et Canadiennes, et pour susciter la participation du Canada en vue d'atteindre l'objectif sur le plan international de protection et de commémoration des aires patrimoniales naturelles et culturelles les plus importantes.

RESSOURCES FINANCIÈRES 2011-2012 (000 $)		
DÉPENSES PRÉVUES	TOTAL DES AUTORISATIONS*	DÉPENSES RÉELLES*
22 751	39 799	14 168

RESSOURCES HUMAINES 2011-2012 (ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)		
PRÉVUES	RÉELLES	ÉCART
92	83	9

* Excluant les montants réputés appropriés à Service partagés Canada, le cas échéant.

Sommaire du rendement par activité de programme

RÉSULTAT ATTENDU		
Les régions sont représentées dans le réseau des parcs nationaux et celui des aires marines nationales de conservation; le réseau de lieux historiques nationaux représente l'étendue et la diversité de l'histoire du Canada.		
INDICATEURS DE RENDEMENT	CIBLES	RÉSULTATS OBTENUS
Nombre de régions naturelles terrestres représentées dans le réseau des parcs nationaux	Augmenter le nombre de régions naturelles terrestres représentées le faisant passer de 28 en mars 2007 à 29 sur 39 d'ici mars 2013	28
Nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement de parcs nationaux	Faire des progrès concrets vers l'établissement de parcs nationaux dans trois régions non représentées	4
Nombre de régions marines représentées dans le réseau des aires marines nationales de conservation	Augmenter le nombre de régions marines représentées, le faisant passer de trois en octobre 2007 à cinq sur 29 d'ici mars 2013	5
Nombre de régions non représentées dans lesquelles des progrès ont été accomplis dans les étapes menant à l'établissement d'aires marines nationales de conservation	Faire des progrès concrets vers l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans deux régions non représentées	3
Le pourcentage des commémorations annuelles pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada	33 % de commémorations annuelles le sont pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada	43 %

La programmation dans ce domaine contribue à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

OBJECTIF DE LA SFDD	INDICATEUR DE RENDEMENT DE LA SFDD	CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS DE LA SFDD
Objectif 6 : Conservation et protection des écosystèmes et habitats. Conserver des écosystèmes productifs et résilients ayant la capacité de se rétablir et de s'adapter; et protéger les zones de façon à ce qu'elles ne soient pas altérées pour les générations actuelles et futures.	Le pourcentage des écosystèmes dont la majorité des composantes de l'écosystème a été évalué comme étant saine.	6.2 Cible : Écosystèmes et habitats terrestres : Habitats protégés dans un parc. Maintenir ou améliorer l'intégrité écologique globale dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013.	L'établissement de la réserve de parc national de l'Île de Sable en 2011-2012. Des progrès tangibles vers l'établissement de parcs nationaux dans quatre régions naturelles non représentées : la région boréale de la côte est (projet de parc des monts Mealy) ; la région de l'Extrême-Arctique Ouest (projet de parc de l'Île Bathurst) ; les Bas-Plateaux boréaux du Nord-Ouest (projet de parc Thaidene Nene au Bras-Est-du-Grand-Lac-des-Esclaves) ; et les Basses-Terres du Manitoba (projet de parc Basses-Terres du Manitoba).

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

En date du 31 mars 2012, 28 régions terrestres sont représentées dans le réseau des parcs nationaux. Parcs Canada s'est employée à accroître le nombre de régions naturelles terrestres représentées à 29 d'ici mars 2013 en faisant progresser les propositions relatives aux parcs de l'Île-Bathurst et des monts Mealy, lesquelles sont actuellement au stade de la négociation.

Parcs Canada a dépassé sa cible de faire des progrès concrets vers l'établissement de parcs nationaux dans trois régions naturelles non représentées d'ici mars 2013. L'Agence a fait des progrès dans quatre régions naturelles non représentées : la région boréale de la côte est (projet de parc des monts Mealy), la région de l'Extrême-Arctique Ouest (projet de parc de l'Île-Bathurst), les Bas-Plateaux boréaux du Nord-Ouest (projet de parc Thaidene Nene au Bras-Est-du-Grand-Lac-des-Esclaves) et les Basses-Terres du Manitoba (projet de parc Basses-Terres du Manitoba).

Avec l'établissement de la Réserve d'aire marine nationale de conservation et du site du patrimoine haïda Gwaii Haanas en juin 2010, Parcs Canada a atteint sa cible d'accroissement de trois à cinq du nombre de régions marines naturelles représentées d'ici 2013 alors que Gwaii Haanas comporte deux régions marines.

Parcs Canada a également dépassé son objectif consistant à faire des progrès concrets en vue de l'établissement d'aires marines nationales de conservation dans deux régions non représentées. En fait, l'Agence a réalisé des progrès dans trois régions marines non représentées : le détroit de Lancaster (projet du détroit de Lancaster), le détroit de Georgia (projet du détroit de Georgia Sud) et les Bancs de La Madeleine (le projet les Îles-de-la-Madeleine).

Parcs Canada a dépassé son objectif de 33 pour cent des commémorations annuelles pour les thèmes sous-représentés de l'histoire du Canada avec, pour 2011-2012, 43 pour cent des commémorations[ix] (10 des 23) liées à l'histoire autochtone, aux communautés ethnoculturelles et aux femmes.

Accroître la représentation des régions naturelles terrestres[x]

Le réseau de parcs nationaux consiste aujourd'hui en 43 parcs en opération représentant 28 des 39 régions naturelles terrestres qui totalisent 301 507 kilomètres carrés, soit l'équivalent de 3 pour cent de la surface terrestre du Canada. Un parc national a été créé en 2011-2012, soit la Réserve de parc national de l'Île de Sable en Nouvelle-Écosse. Un 56 190 kilomètres carrés supplémentaires d'espaces naturels, retrouvés dans des régions non représentées a été accordé une protection intérimaire pour l'établissement de futurs parcs nationaux en vertu de la législation provinciale et fédérale. Avec les progrès des propositions de parcs nationaux de l'Île-Bathurst et des monts Mealy, Parcs Canada est en bonne voie d'atteindre sa cible d'augmentation du nombre de régions naturelles terrestres représentées de 28 en mars 2007 à 29 (de 39) d'ici mars 2013.

Outre les propositions de l'Île-Bathurst et des monts Mealy, l'Agence a fait progresser la proposition de Thaidene Nene, au Bras-Est-du-Grand-Lac-des-Esclaves ainsi que celle des Basses-Terres du Manitoba et, ce faisant, a atteint son but de faire des progrès tangibles dans l'établissement de parcs nationaux dans trois régions non représentées. De plus amples détails sur les progrès réalisés au niveau de ces quatre propositions, de même que dans d'autres propositions en cours, sont fournis à la figure 3.

Une étape clé dans le processus de l'établissement est la négociation et la conclusion des ententes requises avec les gouvernements provinciaux et les organismes autochtones. Au cours de la dernière année, Parcs Canada a pu faire des progrès dans la négociation de six ententes concernant la protection de cinq régions terrestres, dont une a été conclue. Le ministre de l'Environnement et ministre responsable de Parcs Canada a signé une entente avec le gouvernement de la Nouvelle-Écosse afin de désigner l'Île de Sable, située dans la région terrestre naturelle du Bas-Plateau de la côte atlantique, comme étant une Réserve de parc national.

Figure 3 : État d'avancement des projets de création et d'expansion de parcs nationaux[xi]

RÉGION NATURELLE TERRESTRE ET AIRE D'INTÉRÊT DE PARC NATIONAL	ÉTAT D'AVANCEMENT EN 2011-2012
Basses-Terres du Manitoba (non représentée) *BASSES-TERRES DU MANITOBA (MAN.)*	Étude de faisabilité (étape 3) Parcs Canada, le gouvernement du Manitoba et la nation Crie de Misipawistik (NCM) ont renouvelé leur protocole d'entente visant à poursuivre le processus d'examen des questions et le partage des informations qui mèneront à une décision par la NCM sur l'occasion de créer un parc national à proximité des Grands Rapids. Conformément au protocole d'entente, la NCM a tenu un atelier communautaire où il a été conclu qu'il y a suffisamment d'éléments communs leur permettant de passer à la prochaine étape dans la détermination du niveau de soutien communautaire pour la création d'une Réserve de parc national.
Plateau Intérieur (non représentée) *OKANAGAN-SUD BASSE-SIMILKAMEEN (C.-B.)*	Étude de faisabilité (étape 3) En réponse aux préoccupations locales sur la réserve de parc national proposée dans la région d'Okanagan-Sud – Lower Similkameen, le gouvernement de la Colombie-Britannique et le gouvernement du Canada ont décidé de ne pas poursuivre l'étude de faisabilité pour la création d'une réserve de parc national en ce moment. Cependant, Parcs Canada a continué à fournir des informations à la nation Okanagan dans le cadre de leur examen indépendant des options pour les zones protégées dans cette région.
Basses-Terres du détroit de Georgia (représentée) *L'ÎLE BOWEN (C.-B.)*	Étude de faisabilité (étape 3) Afin de déterminer le niveau du soutien communautaire pour la proposition de la création d'une réserve de parc national sur l'île Bowen, le gouvernement municipal de l'île a appelé à un vote sur l'opinion communautaire par le biais d'un référendum non contraignant. Le vote, qui a eu lieu en novembre 2011, a signalé que la majorité des résidents (55 %) s'opposait à cette proposition. En conséquence, Parcs Canada s'est retirée du projet et ne poursuit plus l'établissement d'une Réserve de parc national sur l'Île Bowen.
Bas-Plateaux boreaux du Nord-Ouest (non représentée) *THAIDENE NENE AU BRAS-EST-DU-GRAND-LAC-DES-ESCLAVES (T.-N.-O)*	Étude de faisabilité (étape 3) / Négociation des ententes (étapes 4) Parcs Canada et la Première nation Łutsel K'e Dene ont réussi à faire des progrès importants dans la négociation d'une entente relative à l'établissement d'un parc en voie d'achèvement, et sous réserve de la conclusion des consultations publiques et de la détermination d'une frontière définitive. En outre, les travaux menés pour une étude sociale et économique ainsi que l'évaluation des ressources minérales et énergétiques à l'appui d'une frontière définitive sont également en voie d'achèvement. Parcs Canada a collaboré avec le ministère des Affaires autochtones et Développement du Nord Canada afin de renouveler l'inaliénabilité des terres pour l'établissement du parc proposé.
Monts Mackenzie (représentée) *NÁÁTS'IHCH'OH (T.-N.-O.)*	Négociation des ententes (étape 4) Parcs Canada a poursuivi son travail afin de finaliser la frontière de la proposition de Réserve de parc national Nááts'ihch'oh ainsi que le Plan sur les répercussions et les avantages avec les Dénés et les Métis du Sahtu, tel qu'exigé en vertu de leur accord sur les revendications territoriales, afin de créer un nouveau parc national dans la zone désignée du Sahtu.
Région boréale de la côte est (non représentée) *MONTS MEALY (T. N.-L)*	Négociation des ententes (étape 4) Parcs Canada et le gouvernement de Terre-Neuve et Labrador ont convenu de lancer une négociation formelle d'une entente de transfert des terres dans le but d'établir une réserve de parc national dans la région des monts Mealy. Dans un cadre collaboratif, les deux gouvernements ont fait des progrès dans l'élaboration d'une description légale de la frontière définitive. L'Agence a signé une convention cadre avec la nation Innu destinée à guider la négociation d'une entente sur les répercussions et les avantages. Des consultations avec le Conseil communautaire de Nunatukavut ont mené à la conclusion d'un protocole de consultation pour orienter les travaux futurs.

Extrême-Arctique Ouest (non représentée) *L'ÎLE-BATHURST (NU)*	Négociation des ententes (étape 4) Parcs Canada et la *Qikiqtani Inuit Association* (QIA) ont mené presque à conclusion leurs négociations d'une entente sur les répercussions et les avantages afin d'établir un parc national dans la région nord sur l'Île-Bathurst, tel que requis en vertu de l'entente sur des revendications territoriales pour l'établissement d'un parc national à l'intérieur des limites du Nunavut. Parcs Canada a également travaillé sur la demande de la QIA visant à considérer une frontière révisée pour le parc proposé.
Bas-Plateau de la côte atlantique (représentée) *L'ÎLE DE SABLE (N.-É.)*	Négociation des ententes (étape 4) Le 17 octobre 2011, le ministre de l'Environnement et le premier ministre de la Nouvelle-Écosse ont signé une entente destinée à désigner l'Île de Sable comme étant une réserve de parc national en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux.* Dans le cadre de l'entente, les deux gouvernements sont tenus à modifier leur législation respective sur les hydrocarbures extracôtiers, pour interdire le forage sur l'île et en mer à une distance d'un mile nautique. Plusieurs permis détenus par des entreprises ont été modifiés afin de refléter cette interdiction à l'intérieur de leurs zones de licence. Grâce aux efforts de Parcs Canada, des mémoranda d'entente dirigeant la transition de l'administration et du contrôle de l'île à Parcs Canada sont presque conclus avec les ministères fédéraux impliqués. Parcs Canada a également consulté les Mi'kmaq de la Nouvelle-Écosse en ce qui concerne la décision de désigner l'Île de Sable comme une Réserve de parc national étant donné que l'Île de Sable fait partie de leur revendication territoriale.

Augmenter la représentation des régions marines[xii]

En 2010, la réserve d'aire marine nationale de conservation et le site du patrimoine haïda Gwaii Haanas ont été légalement protégés en vertu de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada*. Cette mesure a augmenté le nombre de régions marines représentées dans le réseau de trois à cinq étant donné que Gwaii Haanas représente le détroit d'Hécate et les régions marines de la Plate-forme Reine-Charlotte dans la région de l'océan Pacifique.

Avec l'ajout de Gwaii Haanas, le réseau des aires marines nationales de conservation est maintenant constitué de quatre aires marines nationales opérationnelles qui représentent 5 des 29 régions marines et qui totalisent une superficie de 14 846 kilomètres carrés.

En 2011-2012, l'Agence a fait des progrès tangibles pour des propositions d'aire marine nationale de conservation dans le détroit de Lancaster au Nunavut, dans le détroit de Georgia sud en Colombie-Britannique, et dans les eaux autour des Îles-de-la-Madeleine au Québec. La figure 4 montre plus de détails sur la progression de la création d'aires marines nationales de conservation dans des régions non représentées.

Figure 4 : État d'avancement des projets de création d'aires marines nationales de conservation[xiii]

RÉGION MARINE ET ZONE D'INTÉRÊT D'AIRE MARINE NATIONALE DE CONSERVATION	ÉTAT D'AVANCEMENT EN 2011-2012
Détroit de Lancaster (non représentée) *DETROIT DE LANCASTER (NU)*	Étude de faisabilité (étape 3) Suite à l'annonce du gouvernement du Canada en 2010 au sujet de la frontière éventuelle d'une aire marine nationale de conservation dans le détroit de Lancaster, Parcs Canada a fait des progrès dans la mise à jour des études portant sur les valeurs écologiques et le potentiel pour les ressources non renouvelables à l'intérieur de la région d'intérêt d'une superficie de 44 300 kilomètres carrés. La coordination de l'étude de faisabilité s'est poursuivie par un comité directeur composé de représentants de Parcs Canada, du gouvernement du Nunvut et de la *Qikiqtani Inuit Association*.
Détroit de Georgia (non représentée) *DETROIT DE GEORGIA SUD (C.-B.)*	Étude de faisabilité (étape 3) En octobre 2011, les ministres de l'Environnement du gouvernement du Canada et du gouvernement de la Colombie-Britannique ont annoncé leur accord sur l'établissement d'une réserve d'aire marine nationale de conservation de 1 400 kilomètres carrés dans le détroit de Georgia Sud. Les ministres ont également annoncé que la prochaine étape s'agit de consultations approfondies avec les Premières nations, les gouvernements et les intervenants impliqués. Le gouvernement de la Colombie-Britannique a annoncé sont accord pour le transfert de l'administration du plancher océanique au gouvernement fédéral dans l'éventualité que la réserve d'aire marine de conservation soit établie.
Bancs de la Madeleine (non représentée) *LES ÎLES-DE-LA-MADELEINE (QC)*	Étude de faisabilité (étape 3) En décembre 2011, le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec ont signé une entente pour mener une étude sur la création d'une aire marine de conservation protégée dans la région des Îles-de-la-Madeleine. Cette étude aidera les gouvernements à mieux comprendre la région et à identifier les occasions et les limitations liées à l'établissement d'une aire marine protégée dans cette région.

Commémorations liées à des thèmes sous-représentés dans l'histoire du Canada[xiv]

En 2011-2012, Parcs Canada a dévoilé des plaques commémoratives du gouvernement du Canada pour 23 lieux, personnes et événements d'importance historique nationale. Parmi ceux-ci, 10 étaient liés à des thèmes sous-représentés dans l'histoire du Canada, ce qui représente 43 pour cent du nombre total de commémorations et dépasse l'objectif de 33 pour cent. En comparaison, en 2010-2011, 31 pour cent des commémorations étaient liées à des thèmes sous-représentés.

Quatre des commémorations en 2011-2012 étaient liées à l'histoire des femmes, deux à l'histoire des Autochtones et deux à l'histoire des communautés ethnoculturelles. Deux commémorations soient celle de Harriet Tubman (1820-1913), un personnage historique national, et celle de l'établissement de l'événement portant sur la mission catholique ukrainienne de Beaver Lake – Mundare, un événement historique national, renvoyaient à plus d'un thème, soit l'histoire des femmes et des communautés ethnoculturelles. Voir la figure 5 pour de plus amples détails.

Sur le thème de l'histoire des Autochtones, le lieu historique national Chiefswood, de la Réserve Six Nations Grand River, situé en Ontario, doit son importance à la fois à son architecture et à l'importance des personnes qui y ont habité. La grandeur de cette maison reflète le status de son constructeur et propriétaire, chef George H. M. Johnson, un chef mohawk des Six-Nations et un intermédiaire avec la société non autochtone. Sa fille, poète célèbre, Pauline Johnson, s'inspire des années qu'elle a passées dans cette maison.

Sur le thème de l'histoire ethnoculturelle, la commémoration de l'événement national historique de l'équipe de baseball Asahi reconnaît l'athlétisme et l'esprit sportif de cette équipe historique, qui a inspiré non seulement les spectateurs japonais, mais les spectateurs eurocanadiens. Reconnus pour leur jeu stratégique, nommé « *Brain Ball* » (c.-à-d. « jeu astucieux »), les Asahi sont devenus un symbole de la lutte canado-japonais pour l'égalité et le respect. Bien que l'équipe ait été dissoute lors de l'internement de la Deuxième Guerre Mondiale, les Asahi sont demeurés une source d'inspiration pour les générations futures.

Sur le thème de l'histoire des femmes, la commémoration de l'affaire « personnes » comme un événement national historique reconnait la décision juridique historique dans la lutte des femmes canadiennes pour l'égalité. Le 18 octobre 1929, le comité du Conseil privé, attitré la plus haute juridiction de l'Empire britannique, a statué que les femmes faisaient partie du terme « personnes » dans l'article 24 de *l'Acte de l'Amérique du Nord britannique*, et étaient donc admissibles à une nomination au Sénat du Canada.

Figure 5 : Commémorations ministérielles en 2011-2012 par type et par thème sous-représenté

	TOTAL DES COMMÉMORATIONS	THÈMES SOUS-REPRÉSENTÉS					
Type	Nombre	Communautés ethnoculturelles	Femmes	Histoire des autochtones	Communautés ethnoculturelles & femmes	Total	Pourcentage
Lieux	6	0	1	2	0	3	50 %
Personnages	5	0	1	0	1	2	40 %
Événements	12	2	2	0	1	5	42 %
Total	**23**	**2**	**4**	**2**	**2**	**10**	**43 %**

Leçons retenues

Parcs Canada continue à attribuer une part importante de son succès aux relations positives et productives qu'elle a développées avec les groupes qui démontrent l'intérêt et l'implication les plus marqués dans son travail. L'établissement de parcs nationaux et d'aires marines nationales de conservation exige un grand engagement de la part des gouvernements provinciaux et des peuples autochtones. La désignation et la commémoration de lieux, personnages et d'événements historiques exigent également la participation active d'intervenants, de partenaires et de communautés.

Sous-jacent la capacité de Parcs Canada de faire des progrès vers l'établissement de nouvelles aires marines nationales de conservation est le fait que les autres gouvernements et les organismes autochtones ont également reconnu la nécessité de contribuer à la conservation du patrimoine marin du Canada. En septembre 2011, les ministres du Conseil canadien des Pêches et de l'Aquaculture ont approuvé, en principe, un cadre national pour le réseau des aires marines protégées du Canada. Ce document, élaboré grâce à une collaboration fédérale-provinciale-territoriale, fournie une orientation pour la conception du réseau national des aires marines protégées qui sera composé par 13 réseaux biogéographiques. L'établissement de nouvelles aires marines nationales de conservation soutiendra les gouvernements dans la réalisation de ce cadre national.

Parcs Canada récolte les fruits de ses consultations et initiatives collaboratives avec les divers groupes et communautés à travers le Canada. Le succès continu de l'Agence dans l'amélioration de la commémoration des thèmes sous-représentés de l'histoire canadienne peut être attribué à la participation de l'Agence dans un éventail de discussions avec les communautés à travers le pays au fil des années. Ces efforts ont fourni des occasions accrues pour les Canadiens de profiter de la riche histoire de ces groupes et communautés et de leurs contributions au Canada, et ont suscité la commémoration de nombreux nouveaux lieux, événements et personnages d'importance historique nationale.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 2 : CONSERVATION DES RESSOURCES PATRIMONIALES

Description de l'activité de programme

Ce programme comporte le maintien ou l'amélioration de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux par la protection des ressources et des processus naturels; le maintien de l'intégrité commémorative des lieux historiques nationaux gérés par Parcs Canada et l'appui au maintien de l'intégrité commémorative de ceux gérés ou appartenant à des tiers ou leur; la protection et la gestion des ressources culturelles sous l'administration de Parcs Canada; et l'utilisation durable des aires marines nationales de conservation, y compris la protection des écosystèmes marins uniques. Ce programme comporte également d'assumer les responsabilités juridiques assignées à Parcs Canada en vertu de la *Loi sur les espèces en péril* et de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*. La protection de plusieurs ressources patrimoniales naturelles et culturelles spéciales du Canada permet de veiller à ce que les générations actuelles et futures profitent d'un système de lieux patrimoniaux protégés.

RESSOURCES FINANCIÈRES EN 2011-2012 (000 $)		
DÉPENSES PRÉVUES	TOTAL DES AUTORISATIONS*	DÉPENSES RÉELLES*
198 921	165 068	158 761

RESSOURCES HUMAINES EN 2011-2012 (ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)		
PRÉVUES	RÉELLES	ÉCART
1 272	1 187	85

*Excluant les montants réputés appropriés à Services partagés Canada, le cas échéant.

Sommaire du rendement par activité de programme

RÉSULTAT ATTENDU		
Les mesures de gestion permettent d'améliorer les indicateurs de l'intégrité écologique dans les parcs nationaux; et l'état des ressources culturelles dans les lieux historiques nationaux est amélioré.		
INDICATEURS DE RENDEMENT	CIBLES	RÉSULTATS OBTENUS
Le nombre des parcs nationaux avec au moins un indicateur d'intégrité écologique amélioré	20 parcs nationaux ont au moins un indicateur d'intégrité écologique amélioré entre mars 2008 et mars 2014 (La date de la cible a été prolongée jusqu'en 2015)	À être déclaré en 2015
Le pourcentage des éléments de l'intégrité commémorative relatifs à l'état des ressources culturelles et des pratiques de gestion ayant reçu une cote faible qui s'est amélioré	70 % des éléments de l'intégrité commémorative relatifs à l'état des ressources culturelles ayant reçu une cote faible seront améliorés dans un délai de cinq ans	Projet en cours
	70 % des éléments de l'intégrité commémorative relatifs aux pratiques de gestion ayant reçu une cote faible seront améliorés dans un délai de cinq ans	67 %

La programmation dans ce domaine contribue à la Stratégie fédérale de développement durable (SFDD)

OBJECTIF DE LA SFDD	INDICATEUR DE RENDEMENT DE LA SFDD	CIBLE DE LA SFDD	RÉSULTATS OBTENUS DE LA SFDD
Objectif 6 : Conservation et protection des écosystèmes et habitats. Conserver des écosystèmes productifs et résilients ayant la capacité de se rétablir et de s'adapter; et protéger les zones de façon à ce qu'elles ne soient pas altérées pour les générations actuelles et futures.	Le pourcentage des écosystèmes dont la majorité des composantes de l'écosystème a été évalué comme étant saine.	6.2 Cible : Écosystèmes et habitats terrestres: Habitats protégés dans un parc. Maintenir ou améliorer l'intégrité écologique globale dans tous les parcs nationaux entre mars 2008 et mars 2013.	Parmi les 102 écosystèmes du parc qui ont été évalués, 92 % (94) ont été rapporté comme étant en bon état ou en état passable. La tendance est plus difficile à évaluer. Néanmoins des 81 écosystèmes ayant identifié une tendance, 46 (57%) ont démontré une tendance stable ou en amélioration.

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

Depuis 2009-2010, 42 parcs nationaux ont identifié des indicateurs clés d'intégrité écologique. Au 31 mars 2012, 38 parcs ont déterminé l'état d'un ou de plusieurs de ces indicateurs (contre seulement 25 en 2008-2009) et 34 parcs ont constaté au moins une tendance (contre 23 en 2008-2009).

En 2011-2012, seulement un lieu historique national, soit la Drague-Numéro-Quatre, était dû pour une réévaluation de l'élément de l'état des ressources culturelles de l'intégrité commémorative en raison de sa mauvaise cote. Cependant, la décision a été prise pour différer la réévaluation jusqu'à l'achèvement d'un projet pluriannuel sur le site.

En 2011-2012, 67 pour cent (soit quatre sur six) des lieux historiques nationaux qui ont obtenu une mauvaise cote au cours des dernières cinq années pour l'élément des pratiques de gestion sélectionnées de l'intégrité commémorative ont amélioré leur cote.

Amélioration de l'intégrité écologique

En 2011-2012, dans le cadre de l'initiative Agir sur le terrain, Parcs Canada a continué à mettre en œuvre des projets de gestion active et de restauration pour s'attaquer aux problèmes d'intégrité écologique les plus pressants dans les parcs nationaux du sud ciblés. La figure 6 donne des exemples en fournissant les détails de six projets.

Les améliorations au niveau des indicateurs d'intégrité écologique peuvent se produire de l'une des trois manières suivantes : amélioration de l'état de l'indicateur (par exemple : de « faible » à « passable » ou de « passable » à « bon »); amélioration de la tendance de l'indicateur (par exemple de « à la baisse » à « stable »); ou atteinte d'objectifs d'efficacité de gestion. Étant donné que les indicateurs d'intégrité écologique représentent des écosystèmes complexes qui sont parfois lents à réagir aux interventions

de gestion, la troisième méthode mesure la réalisation de résultats d'intégrité écologique à une plus petite échelle (par exemple, amélioration de 15 pour cent du ratio graminées indigènes/graminées exotiques dans le domaine de la restauration).

Les projets dans le cadre de l'initiative Agir sur le terrain contribuent aux efforts pour résoudre les problèmes d'intégrité écologique prioritaires découlant de forces environnementales comme la perte de biodiversité ou les espèces envahissantes/exotiques. En outre, les activités liées à la gestion active et la restauration contribuent à l'amélioration de la résilience des écosystèmes aux effets du changement climatique et des autres forces environnementales globales.

Quatre sur cinq parcs qui n'ont pas encore évalué l'état d'un indicateur sont situés dans le nord du Canada où il y a des difficultés supplémentaires à gérer dans la mise en œuvre des activités liées à la surveillance de l'intégrité écologique. En raison de ces défis, l'Agence a fixé l'objectif de rapporter aux moins deux indicateurs avant mars 2014 pour les parcs nationaux du Nord. Le cinquième parc s'agit de la nouvelle Réserve de parc national de l'Île de Sable.

Afin d'appuyer l'évaluation de l'intégrité écologique des parcs nationaux situés dans les régions nord du Canada, Parcs Canada a élaboré, en collaboration avec le Centre canadien de télédétection, 14 protocoles de surveillance par satellite dans le cadre du programme ParkSPACE financé par l'Agence spatiale canadienne. Spécifiquement conçus pour mesurer et signaler l'état écologique ainsi que les changements qui s'y produisent, certains de ces protocoles sont déjà utilisés pour identifier l'impact potentiel des changements à la flore sur la faune iconique, tels que les hardes de caribous de la Porcupine, et évaluer l'état du parc comme étant une étape essentielle dans la planification de gestion.

L'Agence a également complété 11 stratégies de rétablissement finales pour les espèces en péril qui se trouvent principalement sur les terres et dans les eaux administrées par Parcs Canada et les ont publiées sur le registre public des espèces en péril, ce qui porte à 22 le nombre de stratégies que Parcs Canada a complété au cours des deux derniers exercices.

Parcs Canada a poursuivi ses travaux vers la réintroduction des brulâges comme étant un processus essentiel à la restauration de l'intégrité écologique, ayant 25 brûlages dirigés dans 10 parcs nationaux. De plus, l'Agence a coordonné les efforts de suppression de 74 feux sauvages influant 16 parcs nationaux, et tel que requis en soutien à la sécurité publique à l'intérieur et autour des parcs nationaux.

Figure 6 : Exemples de projets Agir sur le terrain et leurs réalisations

PARC NATIONAL	INDICATEUR D'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE À AMÉLIORER	OBJECTIF GÉNÉRAL DU PROJET	RÉALISATIONS DU PROJET EN 2011-2012	AMÉLIORATION DE L'INTÉGRITÉ ÉCOLOGIQUE ATTENDUE D'ICI 2014
Réserve de parc national et site du patrimoine haïda Gwaii Haanas	Côtier	Restaurer l'habitat de nidification des oiseaux de mer à un état libre de rats sur les îles ciblées	La réalisation des opérations terrestres d'éradication sur les Bischof Islands et l'Île Arichika (100 hectares) et dont aucun rat n'a été détecté depuis septembre 2011 La mise en œuvre de la surveillance préérадication afin d'évaluer l'impact des rats sur les communautés intertidales L'achèvement de l'étude de faisabilité pour le projet d'éradications sur les îles Muchison et Faraday (720 hectares)	Amélioration de la tendance de l'indicateur
Réserve de parc national du Canada Pacific Rim	Ligne côtière	Restaurer les communautés végétales indigènes aux écosystèmes dunaires des lieux ciblés	Les activités de restauration ont entraîné : Les communautés végétales retrouvées dans les régions dunaires sont dominées par des espèces indigènes Le retour de l'abronie rose sur les plages Wickaninnish et Cheewhat L'augmentation du mouvement du sable dans les régions restaurées	Amélioration de l'état et de la tendance de l'indicateur
Parc national du Mont-Riding	Lacs	Améliorer l'intégrité écologique du lac Clair	La continuité des mises à niveau du système de traitement des eaux (c.-à-d. une baisse de 85 % du niveau des éléments nutritifs) L'utilisation et la fourniture favorisées de produits respectueux de l'écosystème lacustre La réalisation du nettoyage de la ligne côtière L'achèvement d'un sondage portant sur les espèces envahissantes, en mettant l'accent sur l'écrevisse américaine et la moule zébrée afin de soutenir un programme de prévention	Amélioration de la tendance de l'indicateur
Parc national du Canada de la Pointe-Pelée	Terres non boisées	Élaborer et mettre en œuvre un programme de restauration pour l'écosystème de savane	Le dégagement des arbustes envahissants et la mise en œuvre de brûlages dirigés afin de rétablir 3,25 hectares dans deux zones de restauration de savane La plantation de 21 000 semis de plantes indigènes dans les zones de restauration de savane avec le soutien de bénévoles locaux et des élèves La mise en œuvre de brûlages dirigés et le dégagement mécanique de deux zones afin de fournir une mosaïque d'habitats ouverts pour les espèces en péril	Amélioration de l'état et de la tendance de l'indicateur

Parcs nationaux du Gros-Morne, Terra-Nova et Kejimkujik	Eau douce	Améliorer la connectivité aquatique en atténuant les barrières au passage des poissons aux croisements des routes	La connectivité a été améliorée comme suit : Quatre bassins versants à Gros-Morne – L'augmentation de 50 % de la connectivité a été atteinte ou dépassée Terra Nova – La connectivité ciblée de 85 % a presqu'été atteinte à l'un et la connectivité ciblée de 100 % a été atteinte à l'autre Quatre bassins versants à Kejimkujik – La connectivité ciblée de 100 % a été rétablie	Amélioration de l'état et de la tendance de l'indicateur
Parc national du Canada du Gros-Morne	Forêt	Engager les Canadiens dans la restauration et l'entretien de la forêt de sapins baumiers	La réalisation d'une chasse volontaire entraînant le retrait de 150-200 orignaux de la zone du projet pilote (plus de 300 km^2) L'achèvement des plans pour une saison prolongée 2012-2013 en coopération avec la Division de la faune du ministère de l'Environnement et de la Conservation de Terre-Neuve et Labrador L'implication des bénévoles dans le prélèvement biologique	Amélioration de la tendance de l'indicateur

Amélioration de l'intégrité commémorative[xv]

Chaque année, Parcs Canada effectue au niveau du site une réévaluation ciblée de tous les éléments de l'intégrité commémorative qui ont obtenu une cote faible cinq ans auparavant. En 2011-2012, le seul lieu qui avait obtenu une cote faible en 2006-2007 pour l'élément de l'intégrité commémorative relatif à l'état des ressources culturelles est le lieu historique national de la Drague-Numéro-Quatre, qui a fait l'objet d'un projet de stabilisation pluriannuel visant à combler les lacunes. Il est prévu que la cote sera plus élevée lorsque le site est réévalué à la fin du projet.

Parcs Canada a mené des réévaluations à six lieux historiques nationaux qui ont obtenu une cote faible au cours des cinq dernières années pour l'élément de l'intégrité commémorative relatif aux pratiques de gestion choisies. Soixante-sept pour cent (quatre sur six) de ces lieux ont amélioré leur cote. Des détails sont fournis dans les figures 7 et 8.

Depuis 2007, année où Parcs Canada a entrepris la réévaluation des lieux ayant obtenu une cote faible lors de l'évaluation des éléments d'intégrité commémorative, 64 pour cent (neuf sur 14) des lieux qui ont obtenu une cote faible pour l'élément de l'état des ressources culturelles ont amélioré cette cote. En outre, 77 pour cent (17 sur 22) des lieux avec une cote faible pour l'élément d'intégrité commémorative relatif aux pratiques de gestion choisies ont également amélioré leur cote.

Figure 7 : Résultats des réévaluations 2011-2012 des lieux historiques nationaux ayant obtenu une cote faible au cours des cinq dernières années pour l'élément de l'intégrité commémorative relatif à l'état des ressources culturelles

LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX AYANT OBTENU UNE COTE FAIBLE	COTE 2011-2012	ÉTAT D'AVANCEMENT
LHN de la Drague-Numéro-Quatre	Faible	En 2011-2012, un projet de stabilisation pluriannuelle était en cours, qui comprenait l'évaluation, la conception, le nettoyage du limon, ainsi que la réfection du pont roulant avant et le remplacement d'éléments détériorés dans la structure de la coque côté bâbord avant.

Figure 8 : Résultats des réévaluations 2011-2012 des lieux historiques nationaux ayant obtenu une cote faible au cours des cinq dernières années pour l'élément de l'intégrité commémorative relatif aux pratiques de gestion choisies

LIEUX HISTORIQUES NATIONAUX AYANT OBTENU UNE COTE FAIBLE	COTE 2011-2012	ÉTAT D'AVANCEMENT
LHN du Fort-Gaspareaux	Faible	L'entente avec le Centre du Patrimoine Munro géré par la Société historique de Westford a été renouvelée et une surveillance annuelle est en cours. L'atténuation de l'érosion sur le site est sous forme de pierres de revêtement placées à l'extérieure du mur de protection du LHN du Fort-Gaspareaux.
LHN du Fort-George	Passable	Le statut de l'inventaire des paysages et des caractéristiques du paysage, des sites archéologiques et des objets historiques continue à être bon. Il y a eu des améliorations à la surveillance des ressources culturelles et quelques problèmes liés à l'état ont été abordées.
LHN du Fort-St. Joseph	Passable	Diverses améliorations ont été apportées au cadre de gestion du lieu pour mieux orienter les activités futures en gestion des ressources culturelles, telles que l'élaboration d'un plan de conservation et entretien du paysage culturel ainsi qu'un plan d'entretien des collections du site conservées au centre d'accueil.
LHN du Col-Kicking horse	Passable	L'emplacement des lieux et les données de recherche ont été entrés dans une base de données interactive dans le système d'information géographique. Pendant la mise en œuvre de l'élargissement de la route transcanadienne à l'intérieur des limites du lieu historique, les employés de Parcs Canada ont été impliqués dans l'évaluation environnementale afin de minimiser l'impact au paysage culturel.
LHN du Canal-de-St. Peters	Faible	Des efforts pour trouver un usage de groupe communautaire pour la maison du maître-éclusier afin d'améliorer son entretien et sa surveillance sont en cours.
LHN de la Station-d'Étude-des-Rayons-Cosmiques-du-Mont-Sulphur	Passable	La relation de location a été améliorée afin d'assurer que l'opérateur ait une compréhension accrue de la valeur patrimoniale du lieu historique national et du besoin de protéger et de communiquer cette valeur. De nouveaux panneaux d'interprétation reflètent et favorisent une nouvelle compréhension et appréciation du lieu. Un projet de conservation a été conçu pour conserver la structure de la maçonnerie et un récent projet de conservation du trottoir de bois a été achevé.

Leçons retenues

La mise en œuvre des projets de gestion active et de restauration est influencée par plusieurs facteurs internes et externes, y compris les conditions météorologiques et les événements violents, la disponibilité des ressources et les exigences des intervenants. Ces facteurs ont eu des répercussions sur l'initiative Agir sur le terrain ayant pour conséquence la décision de prolonger l'échéancier du projet et la cible des attentes de rendement de l'Agence de deux ans. Ce changement est reflété dans le Plan d'entreprise de l`Agence Parcs Canada 2012-2013/2016-2017.

Parcs Canada progresse à la prochaine phase de la mise en œuvre de la *Loi sur les espèces en péril*, en se concentrant sur le développement des plans d'action pour les espèces en péril. Se basant sur son expérience en matière de rationalisation des documents de stratégie de rétablissement, l'Agence a piloté des plans d'action spécifiques aux lieux pour les espèces en péril dans cinq parcs nationaux, qui ont abouti à l'élaboration d'un processus intégré et durable. Ce processus permettra la prestation efficace des obligations de planification de l'Agence en vertu de la *Loi* et renforcera la capacité de l'Agence à fournir des objectifs de rétablissement des espèces en péril.

L'Agence Parcs Canada, par le biais d'évaluations d'intégrité commémorative, a pu évaluer la santé globale des lieux historiques nationaux qu'elle gère, et ce, depuis plus de 10 ans. Au cours de ces exercices, il est devenu clair que plusieurs lieux font face à des menaces environnementales qui affectent certaines ressources culturelles et interfèrent avec les efforts de Parcs Canada à améliorer leur état. Dans certains lieux, tel que le LHN du Fort-Gaspareaux, l'ampleur du problème peut être contrôlé et rémédié via des investissements dans des solutions rentables. D'autres lieux, tels que le LHN de la Forteresse-de-Louisbourg, le LHN de l`île Navy et le LHN de York Factory, continuent à subir les effets de l'érosion des berges. Parcs Canada continuera à chercher des solutions de gestion alternatives pour répondre à ces menaces, y compris l'enregistrement sélectif, une meilleure prévisibilité et des solutions d'ingénierie.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 3 : APPRÉCIATION ET COMPRÉHENSION DU PUBLIC

Description de l'activité de programme

Cette activité de programme vise à accroître la compréhension, l'appréciation, l'appui et l'engagement des Canadiens et Canadiennes à l'égard du patrimoine naturel et historique des lieux administrés par Parcs Canada. Pour ce faire, Parcs Canada joint les Canadiens et Canadiennes au foyer, dans leurs loisirs, à l'école et dans leurs communautés grâce à des initiatives pertinentes et efficaces de communication et d'éducation du public en diffusion externe, et encourage l'engagement des intervenants et des partenaires dans la conception et la mise en œuvre de l'orientation future de l'Agence.

RESSOURCES FINANCIÈRES EN 2011-2012 (000 $)		
DÉPENSES PRÉVUES	TOTAL DES AUTORISATIONS*	DÉPENSES RÉELLES*
34 155	56 019	52 880

RESSOURCES HUMAINES EN 2011-2012 (ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)		
PRÉVUES	RÉELLES	ÉCART
294	415	121

*Excluant les montants réputés appropriés à Services partagés Canada, le cas échéant.

Sommaire du rendement par activité de programme

RÉSULTAT ATTENDU		
Les Canadiens et Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada et appuient leur protection et leur mise en valeur.		
INDICATEURS DE RENDEMENT	CIBLES	RÉSULTATS OBTENUS
Le pourcentage des Canadiens et Canadiennes qui apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada	60 % de Canadiens et Canadiennes apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, d'ici mars 2014	51 %
Le pourcentage des Canadiens et Canadiennes qui comprennent l'importance de protéger et de mettre en valeur les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada	80 % de Canadiens et Canadiennes appuient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, d'ici mars 2014	68 %

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

En date du 31 mars 2012, 51 pour cent des Canadiens apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada, et 68 pour cent appuient leur protection et leur mise en valeur.

Appréciation et support

Au cours de 2012, Parcs Canada a mené un sondage national auprès des Canadiens, qui a démontré que le pourcentage de Canadiens qui apprécient la valeur significative des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada était de 51 pour cent en 2011-2012, soit une baisse de deux pour cent par rapport à 2008-2009.

Le pourcentage de Canadiens qui soutient la protection et la mise en valeur des lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada était de 68 pour cent, soit une augmentation d'un pour cent par rapport à 2008-2009. Le maintien de niveaux de soutien et d'appréciation relativement stables sur une période de trois ans peut être considéré comme étant une réalisation, particulièrement puisque beaucoup de choses occupent le temps et l'attention des Canadiens et des Canadiennes. Les résultats suggèrent que les Canadiens sont engagés, mais ils ont besoin d'une sensibilisation et d'une compréhension plus approfondies sur les raisons pour lesquelles les lieux naturels et historiques sont protégés en leur nom.

En 2011-2012, Parcs Canada a profité des célébrations de son centenaire en tant que premier service des parcs nationaux mondiale pour travailler avec une variété de partenaires sur des initiatives ciblées et proactives de sensibilisation et des initiatives médiatiques visant à rejoindre les Canadiens et les incitant à apprécier et soutenir leur patrimoine naturel et culturel. Certaines de ces activités sont décrites ci-dessous.

Reconnaissance de l'héritage

- Le *Canadian Geographic* a publié un numéro spécial de son magazine intitulé « Les parcs nationaux — l'avenir de nos merveilles naturelles » et une édition de collection intitulée « Meilleures photos des parcs nationaux de 2011 ».
- Postes Canada a émis un timbre commémoratif de 0,59 $ comportant un montage du parc national Banff.
- La Commission de la Capitale Nationale a orné des lampadaires dans la région d'Ottawa / Gatineau avec des bannières comportant des images des parcs nationaux et des lieux historiques nationaux.
- La Monnaie royale canadienne a émis 5 millions de pièces d'un dollar en vertu de leur série « Célébrons notre nature légendaire ».
- Le gouvernement du Canada a dévoilé une plaque au parc national Banff commémorant la création de la Division des parcs du Dominion, fondée en 1911, et la naissance de Parcs Canada comme un événement d'importance historique nationale.

Événements spéciaux

- En collaboration avec la Ville de Toronto et le club de baseball des Blue Jays, Parcs Canada a lancé sa saison d'exploitation de 2011 avec un événement de sensibilisation, tenu au centre-ville de Toronto le 21 mai dernier.

- Un festival de rue gratuit près de la Tour CN a présenté « L'expérience de Parcs Canada », y compris des interprètes costumés, des activités récréatives et théâtrales, des expositions ainsi que des kiosques pour les visiteurs.
- Le match des Blue Jays a eu lieu au Centre Rogers et a eu pour thème le « Centenaire de Parcs Canada ». En outre, un « campout » d'une nuitée a été organisé par les Blue Jays pour 350 personnes pour qui l'expérience de camping était nouvelle.
- Parcs Canada a organisé des festivals urbains et des concerts de musique inspirés par son centenaire à Toronto, Montréal et Vancouver, et a participé à d'autres grands festivals urbains tout au long de l'année, y compris les festivités de la fête du Canada sur la Colline du Parlement, le Stampede de Calgary, et le Bal de Neige dans la région de la capitale nationale.
- En collaboration avec l'École d'hôtellerie et du tourisme du Collège Algonquin à Ottawa, Parcs Canada a émis sa première application pour téléphone intelligent pour les amateurs de produits alimentaires, intitulée « Gourmet du patrimoine ».
- Parcs Canada a également lancé un certain nombre de concours destinés aux jeunes, tels que « l'ultime aventure familiale au Canada », en collaboration avec l'Institut Historica-Dominion et Nature Canada, et la « sortie scolaire la plus cool au Canada ».

Événements médiatiques

- W5 (CTV) a diffusé un documentaire d'une heure sur le travail des archéologues subaquatiques de Parcs Canada ainsi que leur découverte de l'épave du *HMS Investigator*.
- Oasis High Fidelity HDTV et Discovery World HD ont rediffusé, sur leurs canaux respectifs, deux séries populaires qui ont été diffusées l'an dernier, soit « *National Parks Project* » et « *A Park for All Seasons* » (disponibles seulement en anglais).
- HLP + Partners, Télévision GlassBOX, Via Rail et Parcs Canada ont lancé une nouvelle série de six épisodes intitulée « *Operation Unplugged* » en février 2012 (canal Travel + Escape).
- Les revues *Maclean's, Canadian Living, Old Farmer's Almanac - Édition canadienne, West Jet's up!, Destinations Via Rail, Magazine Alaska Airlines, Kayak, Explore, Taste and Travel International, Canadian Immigrant, Archaeology* et *Lakeland Boating* ont toutes publié des articles sur certains lieux naturels et historiques du pays.
- Parcs Canada a également bénéficié d'une couverture tout au long de l'année dans certains journaux nationaux, urbains et métropolitains du Canada, tels que *The Globe and Mail, Ottawa Citizen, Toronto Star* et *24 heures.*

Leçons retenues

Afin d'atteindre et d'engager les Canadiens dans la découverte, l'appréciation, et le soutien des lieux naturels et historiques du Canada, Parcs Canada est conscient que l'impact cumulatif et à long terme de sa présence et de ses interactions avec le public est essentiel. L'Agence reconnait en outre le besoin de s'appuyer sur le succès des activités de son centenaire pour créer des liens et accroître la sensibilisation du grand public. Une approche proactive et cohérente qui reflète la marque de l'Agence permet un suivi tangible qui est essentiel pour aller de l'avant.

Parcs Canada a été honoré avec le prix de Partenaire de Hostelling International-Canada en 2011, ce qui reflète un changement permanent dans la façon dont l'Agence fonctionne. Parcs Canada a appris que, pour étendre sa portée, elle doit travailler étroitement avec ses partenaires. 2011-2012, Parcs Canada a sollicité un éventail d'occasions stratégiques pertinentes pour mobiliser les intervenants et les partenaires d'une manière qui est alignée avec leurs intérêts, mais qui permet à l'Agence de joindre les Canadiens et les Canadiennes là où ils résident, travaillent et jouent. Parcs Canada a collaboré avec une grande variété d'organismes et ces relations ont engendré de nouvelles occasions pour atteindre et engager les Canadiens par de nouvelles activités excitantes dans les mois et les années à venir.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 4 : EXPÉRIENCE DU VISITEUR

Description de l'activité de programme

Ce programme appuie les occasions offertes à plus de 20 millions de Canadiens, Canadiennes et étrangers qui visitent les parcs nationaux, les lieux historiques nationaux et les aires marines nationales de conservation du Canada chaque année. L'expérience du visiteur est la somme totale des interactions personnelles d'un visiteur avec le lieu patrimonial protégé, qui l'aide à comprendre l'endroit et à s'en rapprocher. L'expérience du visiteur commence par la sensibilisation au lieu, suivie par la planification, le voyage et l'accueil et l'orientation à l'arrivée. Une fois sur place, le visiteur peut participer à des activités récréatives et à des activités d'interprétation, utiliser les types d'hébergement, les sentiers, les installations, les services et d'autres éléments connexes, notamment ceux liés à la prévention et à l'application de la loi relativement à l'expérience du visiteur. Ceci est ensuite suivi du départ et la relation permanente après la visite. Les investissements réalisés dans les différentes étapes du cycle de l'expérience du visiteur favorisent les occasions d'apprentissage et d'appréciation, créant ainsi un sentiment d'attachement personnel à l'égard du lieu et favorisant le maintien de la pertinence des lieux patrimoniaux protégés du Canada aux yeux des Canadiens et Canadiennes.

RESSOURCES FINANCIÈRES EN 2011-2012 (000 $)		
DÉPENSES PRÉVUES	TOTAL DES AUTORISATIONS*	DÉPENSES RÉELLES*
235 521	268 537	262 897

RESSOURCES HUMAINES EN 2011-2012 (ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)		
PRÉVUES	RÉELLES	ÉCART
1 951	2 111	160

* Excluant les montants réputés appropriés à Services partagés Canada, le cas échéant.

Sommaire du rendement par activité de programme

RÉSULTAT ATTENDU		
Les visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage éprouvent un sentiment d'attachement personnel aux lieux visités.		
INDICATEURS DE RENDEMENT	CIBLES	RÉSULTAT OBTENU
Le pourcentage des visiteurs qui considèrent le lieu significatif pour eux	En moyenne, 85 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage considèrent la place significative pour eux	86 %
Le pourcentage de visiteurs qui sont satisfaits de leur visite	En moyenne, 90 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage sont satisfaits de leur visite	96 %
Le pourcentage de visiteurs qui sont très satisfaits de leur visite	En moyenne, 50 % des visiteurs aux endroits faisant l'objet d'un sondage sont très satisfaits de leur visite	69 %

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

Chaque année, Parcs Canada mène le sondage du programme d'information sur les visiteurs dans des parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservations sélectionnés pour déterminer le niveau de satisfaction des visiteurs en ce qui concerne les produits et services offerts à l'endroit visité. En 2011-2012, l'Agence a réalisé le sondage dans treize parcs nationaux et onze lieux historiques nationaux.

Parcs Canada a dépassé toutes les attentes ciblées en ce qui concerne le pourcentage de visiteurs aux lieux soumis au sondage qui considèrent la place significative pour eux et qui se sont dits satisfaits et très satisfaits de leur visite.

En 2011-2012, en moyenne, 86 pour cent des visiteurs ressentaient que le lieu était significatif pour eux. Seize des 24 lieux ont atteint ou ont dépassé l'objectif de 85 pour cent, tandis que les huit autres lieux ont presqu'atteint la cible. Au cours des quatre dernières années, la moyenne annuelle globale est restée relativement stable, fluctuant entre 86 pour cent en 2008-2009, à 78 pour cent en 2009-2010, à 84 pour cent en 2010-2011, à l'actuel 86 pour cent. La moyenne globale au cours des quatre dernières années est de 83 pour cent.

La moyenne générale des visiteurs qui se sont dits satisfaits et très satisfaits de leur visite à un des lieux de Parcs Canada ayant fait l'objet du sondage du programme d'information sur les visiteurs en 2011-2012 est, respectivement, de 96 pour cent et 69 pour cent. Tous les lieux sondés ont dépassé les attentes ciblées de 90 pour cent des visiteurs satisfaits, et 23 des 24 lieux ont dépassé l'objectif de 50 pour cent des visiteurs très satisfaits de leur visite. Au cours des 12 dernières années, la moyenne générale est de 95 pour cent et 69 pour cent, respectivement.

Valeur significative[xvi]

En 2011-2012, pour la quatrième année consécutive, Parcs Canada a demandé aux visiteurs si le parc national, ou le lieu historique national qu'ils avaient visité avait une valeur significative pour eux. La signification est une mesure subjective de leur sentiment d'attachement à ce lieu et est basée sur l'internalisation d'un individu de son ou de ses expériences dans un parc national ou d'un lieu historique spécifique. Le mélange des expériences qui sont importantes pour le sentiment d'attachement varie par visiteur. Les résultats pour les lieux sondés en 2011-2012 sont présentés à la figure 9.

Figure 9 : Pourcentage de visiteurs qui considèrent le parc/lieu significatif pour eux

LIEU SOUMIS AU SONDAGE	TOTAL
PN de Banff	93 %
LHN de Batoche	93 %
LHN de la Bataille-de-la-Châteauguay	80 %
PN des hautes-Terres-du-Cap-Breton	85 %
LHN de Coteau-du-Lac	73 %
LHN du Fort-Battleford	87 %
LHN du Fort-Beauséjour – Fort-Cumberland	84 %
LHN du Fort-George	82 %
LHN du Fort-St. Joseph	88 %
PN du Gros-Morne	90 %
PN Jasper	89 %
PN Kejimkujik	85 %
PN Kootenay	76 %
LHN des Forts-de-Lévis	75 %
PN du Mont-Revelstoke et des Glaciers	85 %
PN Pacific Rim	89 %
PN de la Pointe-Pelée	90 %
LHN de Port-Royal	89 %
PN de Prince Albert	89 %
LHN du Canal-de-Sault Ste. Marie	84 %
LHN S.S. Klondike	87 %
PN des Lacs-Waterton	90 %
PN Wood Buffalo	90 %
PN Yoho	83 %
Moyenne en 2011-2012	**86 %**
Moyenne générale de l'Agence (4 ans)	**83 %**

Les raisons pour lesquelles les visiteurs des lieux naturels et historiques de Parcs Canada acquièrent un sentiment d'attachement à ce lieu sont profondément personnelles et donc très diverses. Les commentaires des visiteurs sur les lieux soumis à un sondage en 2011-2012 ont révélé des thèmes semblables à ceux de l'an passé en ce qui concerne les motifs qui rendent ces lieux spéciaux pour eux et comprennent la beauté et la sérénité de l'environnement, l'histoire et/ou l'importance ancrée dans le paysage/lieu, les occasions d'expérimenter ses intérêts de loisir et/ou d'apprentissage, la fierté des efforts entrepris pour la conservation du Canada, le temps passé avec des personnes en découvrant un nouveau lieu ou en retournant à un lieu nostalgique. Toutes ou une partie de ces expériences peuvent laisser des impressions durables dans les cœurs et les esprits des Canadiens et des Canadiennes.

Satisfaction des visiteurs[xvii]

La satisfaction est une mesure subjective de l'expérience globale d'un visiteur. Les services, les activités et les interactions avec le personnel contribuent au niveau de satisfaction du visiteur et la combinaison des choses qui sont importantes varie d'un visiteur à l'autre et, dans une certaine mesure, d'un lieu à l'autre.

Parcs Canada atteint constamment son objectif de pourcentage de visiteurs satisfaits et très satisfaits de leur visite. Les résultats des lieux soumis en 2011-2012 sont indiqués à la figure 10.

Figure 10 : Pourcentage de visiteurs satisfaits et très satisfaits de leur visite

LIEU SOUMIS AU SONDAGE	SATISFAITS	TRÈS SATISFAITS
PN de Banff	97 %	67 %
LHN de Batoche	96 %	77 %
LHN de la Bataille-de-la-Châteauguay	99 %	80 %
PN des hautes-Terres-du-Cap-Breton	96 %	66 %
LHN de Coteau-du-Lac	95 %	61 %
LHN du Fort-Battleford	93 %	73 %
LHN du Fort-Beauséjour – Fort-Cumberland	97 %	77 %
LHN du Fort-George	96 %	78 %
LHN du Fort-St. Joseph	99 %	81 %
PN du Gros-Morne	98 %	73 %
PN Jasper	95 %	61 %
PN Kejimkujik	94 %	58 %
PN Kootenay	95 %	48 %
LHN des Forts-de-Lévis	98 %	79 %
PN du Mont-Revelstoke et des Glaciers	93 %	55 %
PN Pacific Rim	92 %	55 %
PN de la Pointe-Pelée	94 %	71 %
LHN de Port-Royal	98 %	79 %
PN de Prince Albert	96 %	60 %
LHN du Canal-de-Sault Ste. Marie	97 %	71 %
LHN S.S. Klondike	98 %	78 %
PN des Lacs-Waterton	95 %	68 %
PN Wood Buffalo	96 %	72 %
PN Yoho	95 %	61 %
Moyenne en 2011-2012	**96 %**	**69 %**
Moyenne générale de l'Agence (12 ans)	**95 %**	**69 %**

En 2011-2012, Parcs Canada a introduit et/ou renforcé les activités et les programmes dans le but d'améliorer l'expérience du visiteur et afin de faciliter la création d'un lien personnel avec les lieux naturels et historiques du Canada, dont certains exemples sont décrits ci-dessous.

- Parcs Canada a lancé un programme pour les enfants âgés de six à 11 ans et leurs familles dans 41 parcs nationaux et lieux historiques nationaux. Le programme comportait des jeux, des casse-têtes et des prix, et a été conçu pour être une façon amusante et interactive pour que les enfants apprennent, explorent, et découvrent des lieux naturels et historiques du Canada. Dans sa première année, plus de 77 000 enfants ont participé au programme.

- Parcs Canada a collaboré avec l'Institut pour la citoyenneté canadienne afin d'offrir aux nouveaux Canadiens une entrée gratuite aux lieux naturels et historiques du Canada. La passe d'entrée est valable pour un an à compter de la date qu'une personne obtient sa citoyenneté.

- L'Agence a offert une diversification d'hébergements, par exemple des yourtes, des tipis, des cabanes rustiques et du camping tout-inclus, dans certains parcs nationaux.

- Parcs Canada a organisé des événements d'initiation au camping dans 16 lieux naturels et historiques. Les événements ont permis aux familles, aux nouveaux Canadiens et Canadiennes et toute autre personne intéressée dans le camping, d'apprendre les compétences techniques liées au camping en lieu sûr et ainsi, de découvrir le plaisir du camping. Plus de 1 000 personnes ont participé à cette initiative.

- Parcs Canada a organisé et a accueilli des événements spéciaux à des lieux naturels et historiques à travers le pays, dont beaucoup ont été inspirés par le centenaire de l'Agence. À un de ces événements, 34 lieux historiques nationaux ont célébré des forts historiques au cours de la fin de semaine intitulée « ces forts célèbres ».

Leçons retenues

Parcs Canada comprend que les gens veulent faire l'expérience de ces lieux et tisser des liens avec ceux-ci de différentes façons et pour différentes raisons et que leurs intérêts, leurs besoins et leurs attentes varient. Des événements spéciaux, de nouveaux produits et des programmes améliorés, ainsi que des offres de services de base, ont fourni une gamme de possibilités pour les Canadiens afin de tisser des liens avec leurs lieux naturels et historiques. En 2011-2012, Parcs Canada a appris que, bien que des événements spéciaux soient avantageux pour attirer les Canadiens, une offre de base consistante est nécessaire pour soutenir la croissance du nombre de visiteurs.

Parcs Canada sait qu'il y a encore des Canadiens et des Canadiennes qui doivent visiter les lieux historiques nationaux du Canada et faire l'expérience de ce que des millions de personnes qui aiment et chérissent ces lieux ont déjà fait. Elle reconnaît que pour inciter les Canadiens à visiter leurs lieux patrimoniaux nationaux, elle doit élaborer une approche stratégique et proactive pour faire la promotion des lieux naturels et historiques du Canada et ainsi sensibiliser le public sur les produits, les services et les expériences qu'ils offrent. La promotion doit avoir lieu au début de l'année afin d'inspirer les Canadiens à considérer les lieux naturels et historiques du Canada en tant que destinations de choix. Parcs Canada misera sur le succès de ses célébrations du centenaire en 2011-2012 et visera une promotion plus proactive et un engagement ciblé de sorte que davantage de Canadiens auront la possibilité de tisser un lien personnel avec les lieux gérés par l'Agence.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME 5 : INFRASTRUCTURE DES LOTISSEMENTS URBAINS ET ROUTES DE TRANSIT

Description de l'activité de programme

Ce programme comporte la gestion, l'opération et la prestation de services municipaux à cinq lotissements urbains au sein des parcs nationaux du Canada. Ce programme comporte également l'opération d'autoroutes et de voies d'eau provinciales et interprovinciales qui relient les collectivités et traversent les parcs nationaux et les lieux historiques nationaux.

RESSOURCES FINANCIÈRES EN 2011-2012 (000 $)		
DÉPENSES PRÉVUES	TOTAL DES AUTORISATIONS*	DÉPENSES RÉELLES*
122 625	159 895	104 365

RESSOURCES HUMAINES EN 2011-2012 (ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)		
PRÉVUES	RÉELLES	ÉCART
325	270	55

* Excluant les montants réputés appropriés à Services partagés Canada, le cas échéant.

Sommaire du rendement par activité de programme

RÉSULTAT ATTENDU		
L'état de l'infrastructure contemporaine des lotissements urbains et des voies navigables est maintenu ou amélioré, et les routes de transit sont ouvertes à la circulation.		
INDICATEURS DE RENDEMENT	CIBLES	RÉSULTAT OBTENU
Le pourcentage des biens contemporains des lotissements urbains dont l'état est maintenu, et le pourcentage des biens contemporains des lotissements urbains cotés faibles ou passables dont l'état est amélioré	L'état de 75 % des biens contemporains des lotissements urbains est maintenu et l'état de 25 % des biens cotés faibles ou passables est amélioré d'ici mars 2013	94 % 15 %
Le pourcentage des biens contemporains des voies navigables dont l'état est maintenu, et le pourcentage des biens contemporains des voies navigables cotés faibles ou passables dont l'état est amélioré	L'état de 75 % des biens contemporains des voies navigables est maintenu et l'état de 25 % des biens contemporains des voies navigables cotés faibles ou passables est amélioré d'ici mars 2013	92 % 7 %
Le nombre de jours de fermeture des routes de transit en raison de leur état	Aucun jour de fermeture des routes de transit en raison de leur état	0

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

En date du 31 mars 2012, Parcs Canada a maintenu l'état de 94 pour cent des biens des lotissements urbains, dépassant l'objectif de 75 pour cent. L'Agence a amélioré l'état de 15 pour cent des biens des lotissements urbains classés comme étant passable ou faible.

Parcs Canada a également maintenu l'état de 92 pour cent des infrastructures des voies navigables, dépassant l'objectif de 75 pour cent. L'Agence a amélioré l'état de 7 pour cent des infrastructures des voies navigables classées comme étant passable ou faible.

En 2011-2012, Parcs Canada n'a enregistré aucune journée de fermeture en raison de l'état des biens.

Amélioration de l'état des biens contemporains des lotissements urbains

Parcs Canada fournit un certain nombre de services municipaux et connexes aux lotissements urbains suivants situés dans ses parcs nationaux: Field dans le parc national Yoho, Lake Louise dans le parc national Banff, Wasagaming dans le parc national du Mont-Riding, Waskesiu dans le parc national de Prince Albert et Waterton dans le parc national des Lacs-Waterton.

En 2011-2012, Parcs Canada a investi 3 millions de dollars pour maintenir ou améliorer l'état de ses biens contemporains des lotissements urbains.

Parcs Canada suit normalement un cycle quinquennal pour faire l'évaluation de ses biens. Entre avril 2011 et mars 2012, Parcs Canada a poursuivi des inspections, en se concentrant sur celles qui ont été reportées à la suite de la mise en œuvre du Plan d'action économique du Canada. L'Agence a effectué des inspections sur les biens du lotissement urbain Waskiesiu et a achevé des évaluations sur l'état des biens du lotissement urbain Wasagaming.

Sur un total de 371 biens des lotissements urbains, 46 pour cent (170) sont actuellement en bon état, 29 pour cent (108) sont en état passable, 15 pour cent (57) sont en mauvais état, 7 pour cent (26) sont en très mauvais état, et 3 pour cent (10) n'ont pas été cotées. Parcs Canada a actualisé son inventaire des biens en 2011-2012, résultant à un montant révisé de 371 biens. Voir figure 11 pour de plus amples détails.

Figure 11 : État des biens contemporains des lotissements urbains

LOTISSEMENT URBAIN	ÉVALUATION DE L'ÉTAT EN 2010-2011						ÉVALUATION DE L'ÉTAT EN 2011-2012					
	Bon	Passable	Mauvais	Fermé	Non évalué	Total	Bon	Passable	Mauvais	Fermé	Non évalué	Total
Field	20	4	0	0	0	24	12	10	0	0	0	22
Lac Louise	24	3	1	2	2	32	12	8	4	2	2	28
Wasagaming	56	22	11	0	3	92	57	22	11	0	2	92
Waskesiu	33	31	19	1	1	85	56	23	3	1	1	84
Waterton	33	45	39	23	5	145	33	45	39	23	5	145
Total	**166**	**105**	**70**	**26**	**11**	**378**	**170**	**108**	**57**	**26**	**10**	**371**
Pourcentage	**44 %**	**28 %**	**18 %**	**7 %**	**3 %**	**100 %**	**46 %**	**29 %**	**15 %**	**7 %**	**3 %**	**100 %**

Les projets liés à l'amélioration de l'état des biens en cours en 2011-2012 sont décrits à la figure 12.

Figure 12 : Projets visant à améliorer l'état des lotissements urbains

LOTISSEMENT URBAIN	BIEN	ÉTAT AVANT LE PROJET	DESCRIPTION DU PROJET	ÉTAT ATTENDU À LA FIN DU PROJET	DATE PRÉVUE DE FIN DE PROJET
Wasagaming	Lagoon	Mauvais	Rénovation du réseau d'assainissement	Bon	Prolongation de ce projet jusqu'à décembre 2012 pour de petites réparations et l'épandage des boues
Waskesiu	Chemins du lotissement urbain	Faible et Mauvais	Remplacement du revêtement et reconstruction de 12,5 km de chemins résidentiels sérieusement détériorés	Bon	Complété en septembre 2011
Waterton	Terrains du lotissement urbain	Bon	Broyage de souche et troncs d`arbre saillants	Bon	Complété en octobre 2011
	Routes du lotissement urbain	Passable	Peinture des lignes sur les rues et les passages pour piétons	Bon	Complété en octobre 2011
	Trottoirs du lotissement urbain	Passable et faible	Remplacement des trottoirs sur l'avenue Windflower	Bon	À compléter à l'été 2012
Lac Louise	Usine de Traitement des eaux usées du Lac Louise	Bon	Systèmes informatisés à l'Usine de traitement des eaux usées du Lac Louise	Bon	Complété en mars 2012

Amélioration de l'état des biens contemporains des voies navigables

Parcs Canada gère neuf voies navigables, c`est-à-dire : le canal de Carillon, le canal de Chambly, le canal de Lachine, le canal Rideau, le canal de Sainte-Anne-de-Bellevue, le canal de Saint-Ours, le canal de Sault-Ste. Marie, le canal de St. Peters, et la voie navigable de Trent Severn. Les barrages et les ponts représentent une partie importante du portefeuille des biens liés aux voies navigables de Parcs Canada. Les barrages font partie intégrante de la gestion des voies navigables, en particulier en ce qui concerne la gestion des niveaux d'eau afin de s'assurer que les cours d'eau soient navigables et pour le contrôle des inondations. Les ponts fournissent un chemin au-dessus des voies navigables et relient les communautés, tout en permettant le transport des personnes, des biens et des services.

En 2011-2012, Parcs Canada a investi 10,1 millions de dollars pour maintenir ou améliorer l'état de ses biens contemporains des voies navigables.

L'Agence a également mis à jour ses évaluations préliminaires sur les dangers et sur l'état des barrages. Les évaluations du danger consistent à identifier l'étendue de l'impact potentiel en cas de rupture des barrages et sont requises en vertu des lignes directrices sur la sécurité des barrages. Comme Parcs Canada continue de gérer, d'étudier et d'inspecter

le portefeuille des barrages et des ouvrages de retenue d'eau, des ajustements aux classifications et de nouvelles informations sont découvertes. En 2011-2012, Parcs Canada a mis à jour son inventaire de biens contemporains des voies navigables et, par conséquent cinq actifs ont été ajoutés à l'inventaire des barrages et sept autres ont été retirés en raison du reclassement, ce qui porte le nombre total de barrages à 202. Sur les 202 barrages liés aux voies navigables de Parcs Canada, 58 pour cent (118) sont classés parmi les biens présentant un risque élevé, 23 pour cent (46) parmi les biens présentant un risque important, 15 pour cent (31) parmi les biens présentant un risque faible, et trois pour cent (7) parmi les biens à risque très faible. La figure 13 décrit la classification préliminaire des dangers des barrages en 2011-2012.

Figure 13 : Classification préliminaire des dangers des barrages en 2011-2012

VOIES NAVIGABLES	NOMBRE DE BARRAGES	RISQUE ÉLEVÉ	RISQUE IMPORTANT	FAIBLE RISQUE	TRÈS FAIBLE RISQUE
Canaux de Carillon, de Chambly, de Lachine,de Sainte-Anne-de-Bellevue et de Saint-Ours	34	21	6	7	0
Canal Rideau	40	16	14	7	3
Canal de St. Peters	1	0	1	0	0
Canal de Sault Ste. Marie	1	0	0	0	1
Voie navigable Trent-Severn	126	81	25	17	3
Total	**202**	**118**	**46**	**31**	**7**
Pourcentage	**100 %**	**58 %**	**23 %**	**15 %**	**3 %**

Sur le nombre total des barrages liés aux voies navigables, 15 pour cent (31) sont en en bon état, 44 pour cent (89) sont en état passable, 40 pour cent (80) sont estimés en mauvais état et un pour cent (2) est en très mauvais état.

Parcs Canada possède 115 ponts routiers, passerelles pour piétons et ponceaux construits le long de ses voies navigables. Sur le nombre total de ponts inspectés, 19 pour cent (22) sont en bon état, 37 pour cent (43) sont dans un état passable, 25 pour cent (29) en mauvais état, un pour cent (1) en très mauvais état et 17 pour cent (20) ne sont pas cotés. La figure 14 résume les résultats les plus récents de l'inspection des barrages et des ponts sur les voies navigables.

Figure 14 : État des barrages et des ponts sur les voies navigables

VOIES NAVIGABLES	NOMBRE ET POURCENTAGE	ÉVALUATION DE L'ÉTAT EN 2010-2011					ÉVALUATION DE L'ÉTAT EN 2011-2012				
		Bon	Passable	Mauvais	Fermé	Non évalué	Bon	Passable	Mauvais	Fermé	Non évalué
Barrages	202	32	88	82	2	0	31	89	80	2	0
	100 %	16 %	43 %	40 %	1 %	0 %	15 %	44 %	40 %	1 %	0 %
Ponts	115	23	45	21	5	21	22	43	29	1	20
	100 %	20 %	39 %	18 %	4 %	18 %	19 %	37 %	25 %	1 %	17 %

La figure 15 présente des exemples de travaux en cours en 2011-2012 dans le but d'améliorer l'état des ponts et des barrages.

Figure 15 : Exemples de projets visant à améliorer l'état des ponts et des barrages sur des voies navigables

VOIES NAVIGABLES	BIEN	ÉTAT AVANT LE PROJET	DESCRIPTION DU PROJET	ÉTAT ATTENDU À LA FIN DU PROJET	DATE PRÉVUE DE FIN DE PROJET
Canal Rideau	Pont détaché de smiths falls	Mauvais	Réfection du pont tournant sur la rue abbott à smiths falls	Bon	À compléter en mai 2012
Voie navigable Trent-Severn	Pont no 60	Mauvais (Fermé en mai 2009 pour des raisons de sécurité)	Réfection du pont no 60 — Bolsover	Bon	Travaux complétés en septembre 2011
	Pont no 50	Mauvais (Fermé en août 2008 pour des raisons de sécurité)	Réfection du pont no 50 — Bolsover	Bon	Travaux complétés en aout 2011
	Pont no 43	Mauvais (Fermé en décembre 2008 pour des raisons de sécurité)	Réfection du pont no 43 — Bolsover	Bon	Travaux complétés en juillet 2011
Canal de Chambly	Canal de Chambly – pont 9 nouveau	Très mauvais (déclassé)	Construction d'un nouveau pont, pont 9 nouveau, pour remplacer le pont 9 original	Bon	Travaux complétés en septembre 2011

Assurer que les routes de transit sont ouvertes à la circulation

En 2011-2012, Parcs Canada n'a observé aucune fermeture de routes de transit en raison de leur état. L'Agence a investi 60,4 millions de dollars en 2011-2012 pour maintenir ou améliorer l'état de ses routes de transit.

Parcs Canada a achevé plusieurs projets en 2011-2012 visant à améliorer l'état des 1 151 kilomètres de routes de transit dont la gestion lui a été confiée. Ces projets comprennent l'asphaltage et la réparation de glissière de sécurité sur 50 kilomètres de la route 93S dans les parcs nationaux Banff et Kootenay, la réhabilitation de deux viaducs le long de la route transcanadienne passant à travers le parc national Yoho, et la réfection des ponts

enjambant le ruisseau Big et la rivière Northwest le long de la route transcanadienne dans le parc national Terra-Nova.

L'élargissement à quatre voies de la Transcanadienne près du parc national Banff s'est poursuivi en 2011-2012. L'investissement total dans l'élargissement de la Transcanadienne est de 267 millions de dollars : 130 millions sont fournis sur une période de cinq ans (2009-2010 à 2013-2014) par l'entremise du budget 2009, 100 millions investis sur une période de cinq ans (2008-2009 à 2012-2013) proviennent du Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers et 37 millions sont investis sur une période de trois ans (2007-2008 à 2009-2010) par l'entremise de l'Initiative de la Porte et du corridor canadiens de l'Asie-Pacifique. En 2011-2012, Parcs Canada a investi 39,9 millions de dollars dans le projet, 24,6 millions proviennent des Fonds pour les portes d'entrée et les passages frontaliers et 15,3 millions de dollars proviennent du Plan d'action économique du Canada. Le travail durant cette période a permis de terminer les sections d'autoroute est et ouest à la hauteur de Lac Louise.

Leçons retenues

En 2010, une évaluation interne a constaté que bien que la conception et la prestation du programme de gestion des routes de Parcs Canada soient suffisantes, il serait encore plus avantageux de fournir des lignes directrices nationales pour la gestion des routes. L'évaluation a identifié des préoccupations en matière de gestion des risques juridiques, des obligations potentielles découlant de poursuites judiciaires et pour informer les utilisateurs et les intervenants du niveau de service prévu. En abordant les recommandations de l'évaluation, l'Agence a reconnu qu'une approche nationale cohérente de normes ne nécessite pas que la même norme soit appliquée à toutes les routes à travers le pays puisque les pratiques et les normes de compétence varient selon les régions. Parcs Canada a remarqué, cependant, que l'orientation de la gestion des routes doit être représentative de l'ensemble des connaissances techniques actuelles, juridiquement défendables et accessibles au public afin que les attentes de service soient claires pour les utilisateurs et les intervenants. En 2011-2012, Parcs Canada a entrepris l'élaboration des nouvelles lignes directrices portant sur la gestion des routes. Une fois achevées et mises en vigueur, ces lignes directrices fourniront une orientation et serviront à définir des normes de base minimales pour l'exploitation, l'entretien, l'inspection, la conception et la construction de toutes les routes situées dans les parcs nationaux et lieux historiques nationaux.

ACTIVITÉ DE PROGRAMME : SERVICES INTERNES

Description de l'activité de programme

Les services internes sont des groupes d'activités et de ressources connexes qui sont gérés de façon à répondre aux besoins des programmes et des autres obligations générales d'une organisation. Ces groupes sont les suivants : services de gestion et de surveillance (planification des investissements, gestion de projet, gestion du risque, planification et rapports, évaluation et vérification interne), services des communications, services juridiques, services de gestion des ressources humaines, services de gestion des finances, services de gestion de l'information, services des technologies de l'information, services de gestion des biens, services de gestion du matériel, services de gestion des acquisitions et services de gestion des voyages et autres services administratifs. Les services internes comprennent uniquement les activités et les ressources destinées à l'ensemble d'une organisation et non celles fournies à un programme particulier.

Parcs Canada est un participant à la Stratégie fédérale de Développement durable (SFDD) et contribue aux objectifs de l`Écologisation des Opérations gouvernementales à travers l'activité de programme des Services internes. L'Agence contribue aux domaines cibles suivants du Thème IV de la SFDD : Bâtiments écologiques, Achats écologiques, E-déchets, Impression gérée, Consommation de papier, Séances écologiques et Émissions de gaz à effet de serre provenant des bâtiments et des flottes. Pour plus de détails sur les activités relatives à l`Écologisation des Opérations gouvernementales de Parcs Canada, s'il vous plaît voir la liste des renseignements supplémentaires à la Section III.

RESSOURCES FINANCIÈRES EN 2011-2012 (000 $)		
DÉPENSES PRÉVUES	TOTAL DES AUTORISATIONS*	DÉPENSES RÉELLES*
81 562	88 108	84 941

RESSOURCES HUMAINES EN 2011-2012 (ÉQUIVALENTS TEMPS PLEIN)		
PRÉVUES	RÉELLES	ÉCART
488	524	36

* Excluant les montants réputés appropriés à Services partagés Canada, le cas échéant.

Sommaire du rendement et analyse des activités de programme

Services de gestion des finances

L'application du nouveau cadre de gestion financière du gouvernement, avec ses attentes accrues en matière de rapports et d'intendance, est actuellement en cours à Parcs Canada. Pour satisfaire aux nouvelles normes gouvernmentales en matière de rapports, l'Agence a inclus les états financiers orientés vers l'avenir dans son plan d'entreprise 2012-2013.

En 2011-2012, Parcs Canada a continué d'améliorer son cadre de gouvernance en matière de gestion financière. L'Agence a ainsi amélioré sa cote en matière de gestion financière dans son évaluation du Cadre de responsabilité de la gestion, en vertu de la performance de son cycle de planification financière, de la mise en œuvre du modèle de dirigeant

principal des finances et de la qualité des rapports exigés produits au cours de l'année, y compris les rapports financiers trimestriels, l'Annexe de la Déclaration de responsabilité de la direction et les états financiers publiques.

En réponse à la politique du Conseil du Trésor en matière de contrôle interne, Parcs Canada est en train de mettre en œuvre son plan d'action et a commencé sa phase de documentation. Ce plan d'action fait partie de la déclaration de responsabilité de la direction et comprend le contrôle interne des rapports financiers inclus dans le présent rapport de rendement.

Parcs Canada continue de participer activement aux groupes de travail interministériels dirigés par le Bureau du contrôleur général du Canada et ayant pour mandat d'élaborer des processus opérationnels communs en gestion financière. En 2011-2012, l'Agence a adopté le plan comptable pangouvernemental. Parcs Canada a continué ou terminé la mise en œuvre d'une série d'outils automatisés pour harmoniser les processus de gestion financière au sein de l'Agence, y compris une fonction de dépôt direct, des fiches électroniques de signature et un système de terminaux de point de vente. Ce dernier comprend la normalisation des systèmes de point de vente pour la perception des frais d'utilisation dans la plupart des lieux administrés par Parcs Canada et l'élaboration et l'établissement de normes et de lignes directrices portant sur les contrôles financiers relatifs aux revenus afin de s'assurer que les sommes touchés par les recettes des frais d'utilisation sont valablement contrôlées, déposées et comptabilisées d'une manière précise et en temps opportun.

Service de gestion et de surveillance

Parcs Canada a achevé ses travaux relatifs à l'élaboration des lignes directrices, des modèles et des approches actualisées à la planification et à la conduite des évaluations et a répondu à toutes les problématiques en suspens pour se conformer à la politique du Conseil du Trésor.

Parcs Canada a réalisé des progrès importants dans la résolution de lacunes connues et l'amélioration du rendement des activités de sécurité clés. Un accomplissement majeur en 2011-2012 a été l'élaboration du Plan de sécurité ministériel de Parcs Canada, qui offre une structure de gouvernance en ce qui concerne la sécurité ministérielle au sein de Parcs Canada; démontre l'alignement avec les activités de programmes de Parcs Canada; souligne les menaces à la sécurité, les risques et les vulnérabilités, et présente un plan d'action quinquennal pour l'amélioration de la sécurité. D'autres réalisations comprennent l'élaboration et l'approbation de la Politique sur l'utilisation d'armes à feu de Parcs Canada et des lignes directrices sur la gestion des rapports et de l'enregistrement des incidents graves.

Services de gestion des ressources humaines

Afin de réaliser sa vision, Parcs Canada compte sur une équipe de professionnels hautement compétents, qualifiés et passionnés pour faire face aux défis et saisir les

opportunités du 21e siècle. En outre, Parcs Canada continue de bénéficier d'une main-d'œuvre très engagée, comme en témoignent les résultats du sondage auprès des fonctionnaires fédéraux de 2011. Par conséquent, l'accent de l'Agence en 2011-2012 a été de continuer à favoriser et à capitaliser sur ces avantages importants dans la planification pour l'avenir.

En 2011-2012, Parcs Canada a continué à engager sa main-d'œuvre et à créer un milieu de travail respectueux et efficace pour le présent et le futur. La mise en œuvre des changements stratégiques dans le processus de gestion du rendement des employés de Parcs Canada offre un exemple important de cette approche. Les engagements de rendement de tous les employés ont été alignés avec les résultats des activités de l'Agence de même qu'avec les attributs du leadership, offrant ainsi un soutien à la priorité *Une équipe, une vision*. Comme le début de l'exercice préfigure des changements potentiellement importants au sein de l'Agence en raison des réalités financières fédérales, Parcs Canada a adopté un processus de planification intégrée afin d'identifier les postes clés pour la planification de la relève dans une structure renouvelée.

Parcs Canada soutient activement les employés dans leur carrière et encourage un milieu de travail qui valorise la diversité sous tous ses aspects. En 2011-2012, l'Agence a relancé GénérAction, un programme à l'échelle de l'Agence dont l'objectif principal est d'offrir des occasions de développement multi-générationnelles ainsi que du réseautage et des possibilités de mentorat pour ses employés. Chaque année, Parcs Canada offre également aux étudiants, embauchés par le biais du Programme fédéral d'expérience de travail étudiant, et de Jeunesse Canada au travail ainsi que des programmes d'enseignement coopératif, des occasions d'apprendre davantage sur l'Agence et ses possibilités d'emploi tout en acquérant une précieuse expérience et des compétences de travail. Par ailleurs, en juillet 2011, la création du Programme des jeunes ambassadeurs de Parcs Canada en l'honneur du duc et de la duchesse de Cambridge a été annoncée comme étant un cadeau spécial en l'honneur de la première tournée royale du couple au Canada. Le Programme des jeunes ambassadeurs est une des initiatives prises par Parcs Canada afin de tisser des liens entre la jeunesse canadienne et le patrimoine naturel et culturel du Canada.

Parcs Canada a poursuivi ses efforts pour mettre en œuvre un programme d'apprentissage en ligne rentable. Pour faire place à ce changement, l'Agence a entrepris une réorganisation de sa politique d'apprentissage, de la structure de gouvernance et de la stratégie visant à faciliter une gestion et une prestation plus efficace et efficiente des apprentissages au sein de l'organisation, un exercice qui est presque achevé. En améliorant l'accès aux occasions d'apprentissage et en favorisant une culture d'apprentissage et de compétences au sein de l'organisation, Parcs Canada continue de se positionner comme un employeur de choix.

Un investissement continu dans le développement de la direction avec un accent particulier sur la prestation de trois cours obligatoires pour les cadres intermédiaires reflète le soutien continu de l'Agence pour l'atteinte de l'excellence en matière de gestion. Plus de 83 pour cent des gestionnaires et des superviseurs avec une délégation des ressources humaines ont maintenant complété ces cours avec succès. Ces cours leurs

permettront de mieux exercer leurs responsabilités en vertu de la révision de l'instrument de délégation de pouvoirs en matière de ressources humaines qui a été mis en place.

L'excellence en matière de la gestion des ressources humaines sera en outre garantie en veillant à ce que les systèmes adéquats soient en place. L'initiative la plus importante du système de gestion des ressources humaines en 2011-2012 a été la mise à niveau de la version 8.9 de PeopleSoft, qui sera achevée au début de 2012-2013. Les améliorations fonctionnelles dans la mise à niveau de l'application offriront une plateforme à travers laquelle les coûts seront réduits et les niveaux de service améliorés grâce à l'automatisation, la rationalisation et l'optimisation des processus d'affaires des ressources humaines, y compris l'intégration à l'échelle de l'organisation des processus d'affaires commun en ressources humaines. En plus de permettre des réponses plus efficaces et plus efficientes aux exigences actuelles d'affaires internes, la mise à niveau permet à l'Agence de tirer pleinement profit des initiatives du gouvernement fédéral pour améliorer les systèmes de gestion des ressources humaines et pour adopter des configurations courantes.

Gestion des biens

Au cours de 2011-2012, Parcs Canada a poursuivi l'élaboration de son premier Plan d'investissement, conformément à la politique du Conseil du Trésor sur la Planification des investissements – Actifs et services acquis. Faisant partie de l'initiative de la planification des investissements, Parcs Canada a développé un nouveau cycle de planification des investissements. Le nouveau processus intégré de la planification des investissements fournit une approche cohérente à l'échelle de l'Agence afin d'assurer que les décisions sont basées sur l'évaluation des priorités et les secteurs de risque à travers l'organisation.

Voyages et autres services administratifs

En 2011-2012, Parcs Canada a déployé un outil électronique pour la gestion des indemnitées de déplacement. Le choix d'une solution automatisée faisait partie de l'initiative des services de voyage partagés. Dans le cadre de sa stratégie de réduction des dépenses, l'Agence continu à cibler des réductions de voyage, de l'acceuil et des conférences en faisant des investissements dans des moyens alternatifs pour la tenue de réunions, tels que les téléconférences et les vidéoconférences. Parcs Canada a publié son premier rapport annuel sur ces dépenses en novembre 2011, montrant que les dépenses de voyage ont diminué de 30% par rapport à celles de 2009-2010.

Parcs Canada est en cours de minimiser les impacts environnementaux de ses opérations, conformément à la Stratégie fédérale sur le développement durable, en démontrant du progrès dans des secteurs spécifiques identifiés dans le tableau d'écologisation des opérations du gouvernement situé dans la Section III des renseignements supplémentaires.

CHANGEMENTS APPORTÉS À LA STRUCTURE DU GOUVERNEMENT

Répercussion sur les ressources financières et humaines en raison de l'établissement de Services partagés Canada

RESSOURCES FINANCIÈRES POUR 2011-2012 (EN MILLIONS DE DOLLARS)		
	DÉPENSES PRÉVUES	AUTORISATIONS TOTALES*
Montant net des transferts à Services partagés Canada (SPC) à la suite des décrets**	695,5	7,5

* (1) En vertu de l'article 31.1 de la *Loi sur la gestion des finances publiques* et des décrets C.P. 2011-0881, C.P. 2011-0877 et C.P. 2011-1297, ce montant est réputé avoir été affecté à Services partagés du Canada, ce qui a pour incidence de réduire d'autant le montant du crédit à l'Agence Parcs Canada.
** Le montant total des autorisations, comme indiqué dans le tableau des Ressources humaines pour 2011-2012 (et dans les autres tableaux pertinents), qui figure dans la section du « Sommaire du rendement », correspond au montant net de tout transfert à SPC. Le montant des dépenses réelles ne comprend pas les dépenses engagées pour le compte de SPC à compter de la date du décret.

RESSOURCES HUMAINES POUR 2011-2012 (ÉQUIVALENT TEMPS PLEIN)		
	PRÉVUES	RÉELLES
Considéré pour transfert à SPC	4 422	6

Parc national du Canada des Lacs-Waterton (Alb.)
© Parcs Canada, *Photo: Nick Alexander*

Section III : Renseignements supplémentaires

Principales données financières

Les états financiers non audités de l'Agence Parcs Canada sont préparés conformément aux conventions comptables du gouvernement, lesquelles s'appuient sur les normes comptables canadiennes pour le secteur public (comptabilité d'exercice) et, par conséquent, diffèrent des rapports fondés sur les affectations de crédits, ce qui est reflété dans les sections I et II du présent rapport. Les sections I et II sont préparées à partir d'une comptabilité de caisse modifiée plutôt qu'une comptabilité d'exercice. Un rapprochement entre les crédits parlementaires utilisés (comptabilité de caisse modifiée) et le coût de fonctionnement net (comptabilité d'exercice) est présenté dans la note 11 des états financiers non audités.

État condensé de la situation financière (non audité)
Au 31 mars 2012 (en milliers $)

	VARIATION $	2011–2012	2010–2011
Total des passifs nets	(9 637)	182 862	192 499
Total des actifs financiers nets	(43 355)	76 798	117 153
Dette nette	30 718	106 064	75 346
Total des actifs non financiers	16 153	1 825 173	1 809 020
Situation financière nette	(14 565)	1 719 109	1 733 674

État condensé des résultats et de la situation financière nette (non audité)
Pour l'exercice terminé le 31 mars 2012 (en milliers $)

	VARIATION %	2011–2012	2010–2011
Total des charges	4,39	734 811	703 904
Total des revenus	1,77	114 218	112 229
Coût de fonctionnement net avant le financement du gouvernement et les transferts	4,89	620 593	591 675
Situation financière nette	(0,84)	1 719 109	1 733 674

ÉTATS FINANCIERS

La version complète des états financiers non audités de l'Agence est disponible sur le site Web de Parcs Canada[xviii].

GRAPHIQUES DES PRINCIPALES DONNÉES FINANCIÈRES

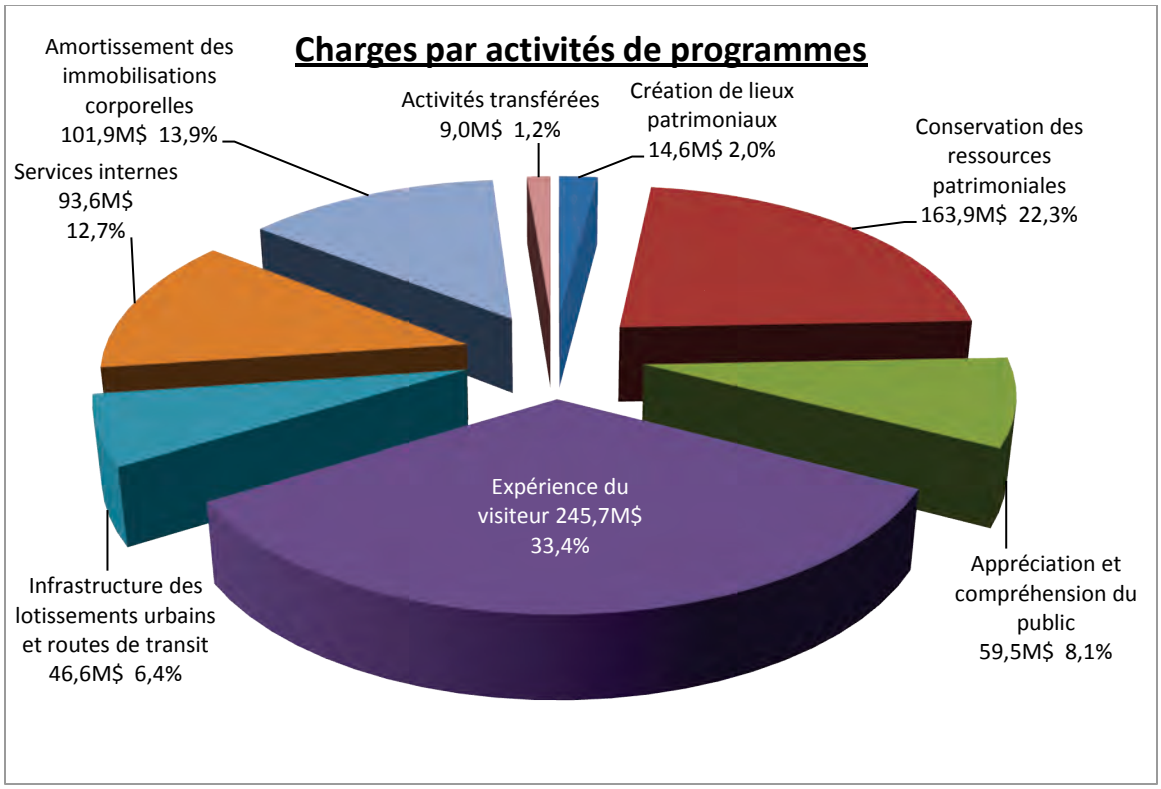

Voir note 14 des états financiers – Information sectorielle

En 2011-2012, les charges ont totalisé 734,8 millions $ comparativement à 703,9 millions $ en 2010-2011, soit une augmentation de 30,9 millions $ (4,4%). Cette variation s'explique principalement par une augmentation au niveau de la Conservation des ressources patrimoniales (10,5 millions $), de l'Appréciation et compréhension du public (4,5 millions $) et de l'amortissement des immobilisations corporelles (13,1 millions $). Les charges sont composées en majorité de salaires et avantages sociaux, lesquels se chiffrent à 426,7 millions $ (58,1%). Les activités de programmes Expérience du visiteur et Conservation des ressources patrimoniales comptent pour 55,7% du total des charges.

Les charges des services de technologies de l'information (courriels, centres de données et réseaux) fournis à l'interne jusqu'à la date de transfert de ces responsabilités à Services partagés Canada (9,0 millions $), sont présentées distinctement ci-haut ainsi que dans les états financiers à la rubrique Activités transférées.

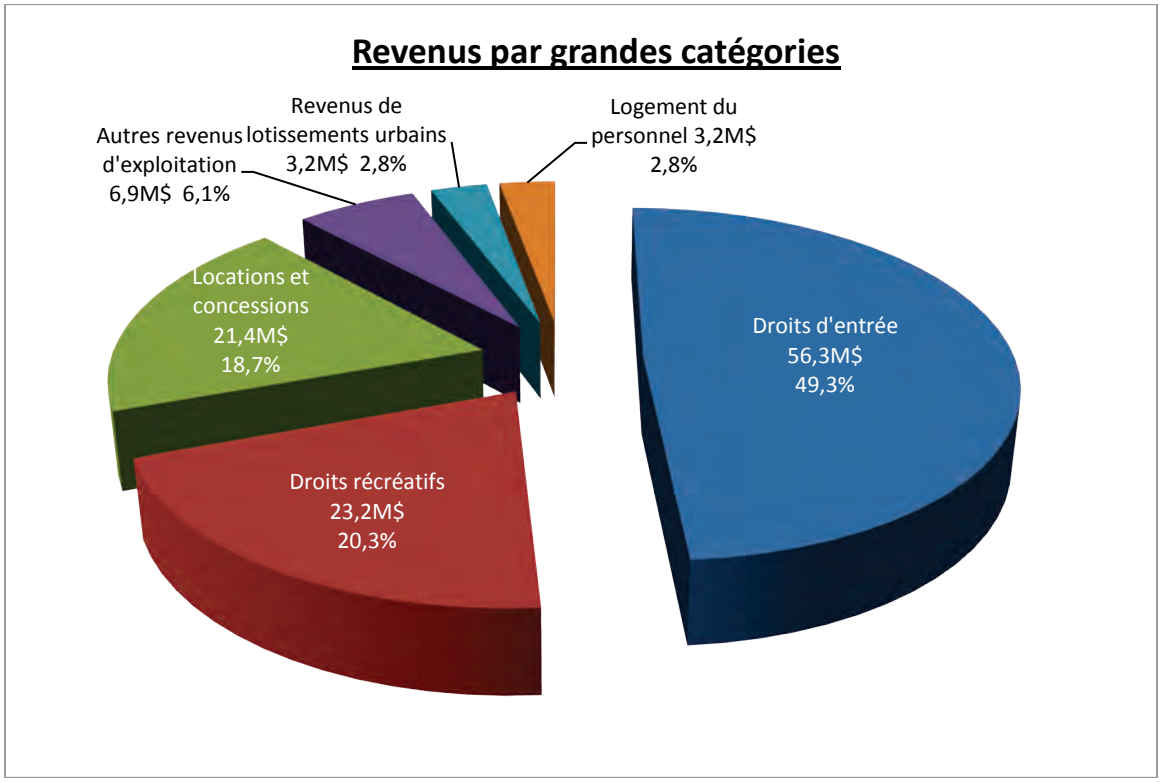

Voir note 14 des états financiers – Information sectorielle

Les revenus ont totalisé 114,2 millions $ pour l'exercice 2011-2012. Ceux-ci sont demeurés relativement stables par rapport au total des revenus de l'exercice précédent de 112,2 millions $. La majorité des revenus proviennent des droits d'entrée et des droits récréatifs qui ensemble représentent 69,6% des revenus totaux de l'Agence.

De plus, les revenus de l'activité de programme Expérience du visiteur représentent 72,5% (82,8 millions $) du total des revenus de l'Agence.

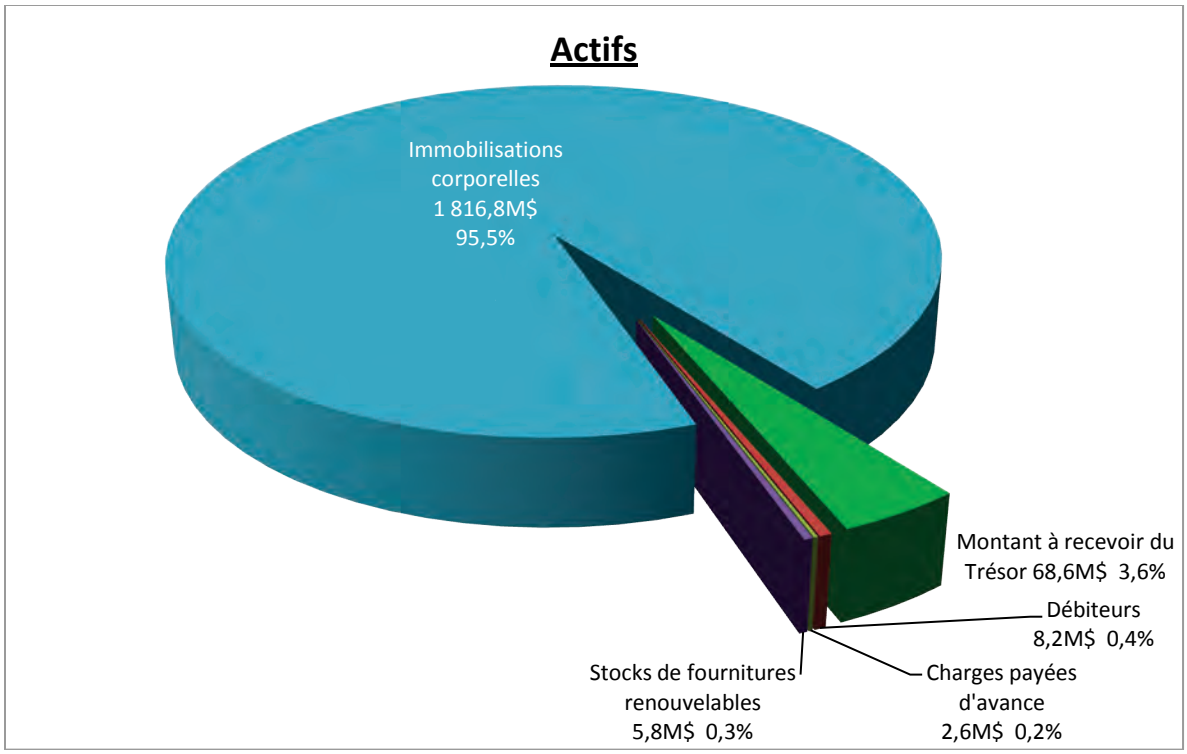

Voir notes 7, 8 et 9 des états financiers – Liquidités disponibles, stocks de fournitures renouvelables et immobilisations corporelles

Les actifs totaux de 1 902,0 millions $ ont légèrement diminué de 24,2 millions $ (1,3%) cette année. Les immobilisations corporelles représentent 95,5% du total des actifs de l'Agence.

La diminution dans le total des actifs est causée par une réduction de 40,4 millions $ dans les actifs financiers conjuguée à une augmentation de 16,2 millions $ des actifs non financiers. La diminution de 39,0 millions $ dans le montant à recevoir du Trésor s'explique par la baisse dans les créditeurs et charges à payer, par la diminution du Compte des nouveaux parcs et lieux historiques ainsi que par des charges à payer non imputées aux autorisations. L'augmentation de 20,6 millions $ dans les immobilisations corporelles provient du fait que les acquisitions ont été supérieures aux dispositions et à l'amortissement au cours de l'exercice 2011-2012.

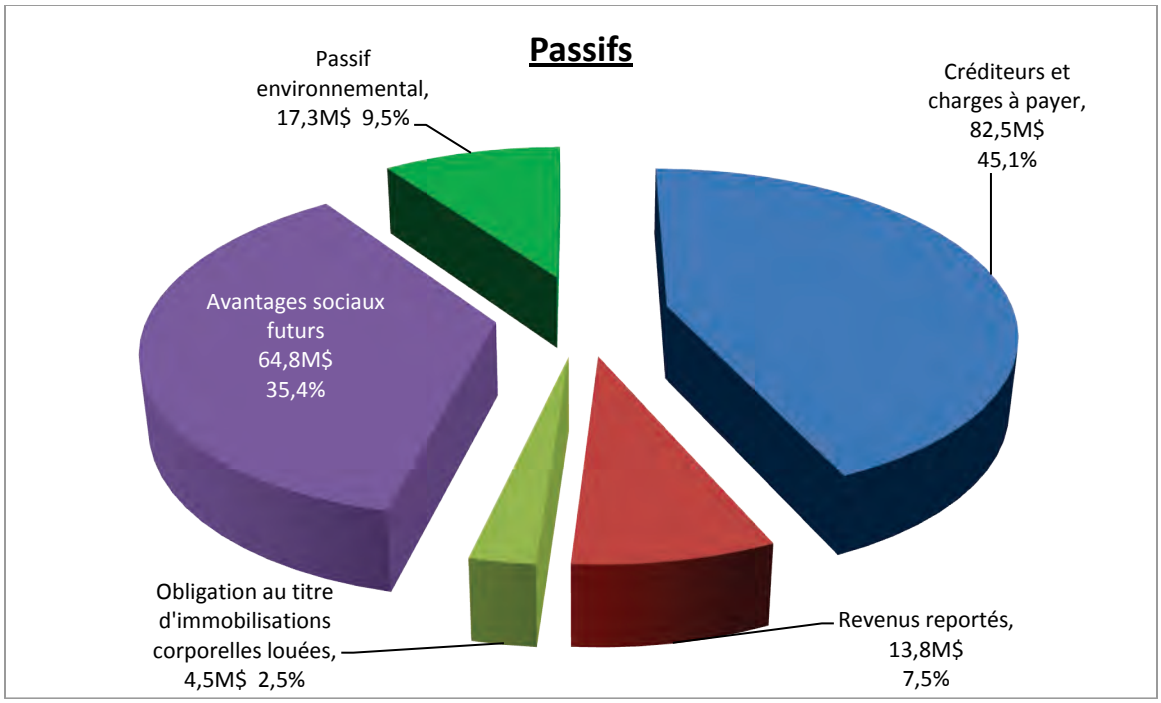

Voir notes 3, 4, 5 et 6 b) des états financiers – Revenus reportés, obligation au titre d'immobilisations corporelles louées, avantages sociaux futurs et provision pour nettoyage environnemental

Les passifs totaux sont de 182,9 millions $ au 31 mars 2012. Ceci constitue une réduction de 9,6 millions $ (5,0%) par rapport à l'exercice précédent alors que les passifs totalisaient 192,5 millions $. Les créditeurs et charges à payer représentent toujours la plus grande composante des passifs à 45,1% (82,5 millions $) des passifs totaux en 2011-2012 alors que les avantages sociaux futurs comptent pour 35,4% (64,8 millions $).

La diminution s'explique principalement par une réduction de 15,1 millions $ des créditeurs et charges à payer à d'autres ministères et organismes fédéraux.

LISTE DES TABLEAUX SUPPLÉMENTAIRES

La version électronique de tous les tableaux de renseignements supplémentaires qui figurent dans le Rapport sur le rendement de 2011-2012 est disponible sur le site Internet de Parcs Canada[xix].

- Renseignements sur les programmes de paiements de transfert
- Écologisation des opérations gouvernementales
- Vérifications internes et Évaluations
- Réponse aux comités parlementaires et aux vérifications externes
- Sources des revenus disponibles et des revenus non disponibles
- Rapport d'étape pour les projets visés par une approbation spéciale du Conseil du Trésor
- Frais d'utilisation et frais externes

Section IV : AUTRES SUJETS DõNT£ RąT

COORDONNÉES DES PERSONNES-RESSOURCES DE L'ORGANISATION

Renseignements généraux :
Parcs Canada – Bureau national
25-7-N, rue Eddy
Gatineau (Québec)
Canada
K1A 0M5

Renseignements généraux :
888-773-8888

Renseignements généraux (International) :
613-860-1251

Téléscripteur (ATS):
866-787-6221

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Programme d'information sur les visiteurs

Le programme d'information sur les visiteurs utilise un questionnaire standard visant à fournir aux gestionnaires des parcs nationaux, des lieux historiques nationaux et des aires marines nationales de conservation, des renseignements sur les visiteurs quant à leur utilisation des produits et des services et à leur satisfaction par rapport à divers autres aspects de leur visite. Le processus de sélection des lieux protégés susceptibles de participer au programme d'information sur les visiteurs, chaque année, est aligné, dans la mesure du possible, sur le calendrier des besoins en matière de la planification de la gestion et de la production de rapports. Les parcs nationaux, lieux historiques nationaux et aires marines nationales de conservation qui participent au programme d'information sur les visiteurs sur un cycle de cinq ans comptent pour la majorité du nombre total de visites enregistrées dans les lieux patrimoniaux administrés par Parcs Canada.

En 2011-2012, 24 lieux ont mené le sondage pendant la période de pointe de juin à septembre 2011. Les participants au sondage étaient invités à y répondre sur place et ont donc reçu un formulaire papier à remplir. Le taux de refus moyen pour les lieux patrimoniaux sondés en 2011-2012 était de 10 pour cent, allant d'un taux minimum d'un pour cent à un taux maximum de 34 pour cent. De manière globale, ceci signifie que neuf visiteurs sur dix qui ont été invités à participer au sondage ont accepté de le faire.

Sondage d'opinion national

Parcs Canada mesure son résultat stratégique (attachement personnel) et le rendement de son activité de programme 3 (Appréciation et compréhension du public) au moyen d'un sondage d'opinion national. Celui-ci a pour but d'obtenir de l'information sur l'attitude des Canadiens et des Canadiennes envers leur patrimoine naturel et culturel; leur connaissance et leur compréhension de l'Agence, ainsi que de ses programmes et de ses responsabilités; et leur appréciation des lieux administrés par Parcs Canada ainsi que leur appui général du mandat et des activités de l'Agence.

Le sondage se déroule par téléphone et couvre un échantillon représentatif de Canadiens et Canadiennes. Le dernier sondage a eu lieu en février 2012; 3 786 résidents y ont répondu, ce qui a généré un taux de réponse de 4 pour cent – soit la norme de l'industrie actuelle en matière de sondages par téléphone. Compte tenu de la taille de l'échantillon, les résultats du sondage sont considérés exacts 19 fois sur 20 (seuil de confiance de 95 pour cent). Le prochain sondage est prévu pour février/mars 2014.

Sondage sur l'engagement des intervenants et partenaires

Parcs Canada mesure son rendement quant à l'engagement des intervenants et des partenaires au moyen d'un sondage sur l'engagement des intervenants et des partenaires (SEIP). L'engagement des intervenants et des partenaires est l'une des sous-activités liées à l'activité de programme 3, Appréciation et compréhension du public. Le SEIP est conçu

pour évaluer le rendement de Parcs Canada aux yeux des intervenants et des partenaires, plus particulièrement en ce qui concerne la qualité et la pertinence de ses activités de mobilisation du public, la mesure dans laquelle les intervenants et les partenaires soutiennent ses activités et le succès avec lequel Parcs Canada leur fournit des occasions de s'impliquer.

Le SEIP est un sondage en ligne auprès d'un échantillon représentatif d'intervenants et de partenaires de Parcs Canada. Le dernier sondage de ce type a été effectué en novembre 2009. Des 2 538 intervenants et partenaires invités à y prendre part, 781 ont rempli le questionnaire, ce qui représente un taux de participation de 31 pour cent. Les résultats du sondage sont considérés exacts 19 fois sur 20 (seuil de confiance de 95 pour cent). Le prochain SEIP est prévu pour 2013-2014.

Réconciliation des Métis et droits autochtones

Le gouvernement du Canada s'est engagé à établir une relation de travail forte, efficace et mutuellement avantageuse avec les Métis et les autres groupes autochtones. Dans le cadre d'une stratégie pluriministérielle de mise en œuvre des programmes ayant trait à la réconciliation des Métis et à la gestion de leurs droits ancestraux, Parcs Canada a reçu en 2010-2011, 4,25 millions de dollars à investir sur cinq ans, dont 601,500 $ ont été dépensés en 2011-2012. La stratégie est dirigée par le ministre des Affaires autochtones et Développement du Nord du Canada et implique également la Gendarmerie royale du Canada.

Le financement reçu pour cette initiative permet à l'Agence de collaborer avec les communautés et les organismes des Métis à la réalisation de quelque 18 projets de célébration de leur histoire et de leur culture et d'œuvrer à l'établissement d'une relation permanente avec les communautés des Métis. Ces projets aideront également à préserver l'histoire et la culture des Métis et à accroître la sensibilisation des Canadiens et Canadiennes à cet aspect important du patrimoine canadien grâce à des programmes d'éducation publique dans les parcs et les lieux historiques nationaux dans les régions de l'ouest et du nord du Canada.

Au cours de la deuxième année de l'initiative, Parcs Canada a lancé des projets avec des groupes métis dans l'ouest canadien. Un des projets qui a obtenu du financement en 2011-2012 était le projet Métis de la Nouvelle-Calédonie au LHN du Fort St. James. Des groupes métis en Colombie-Britannique avaient déjà exprimé leur préoccupation devant le manque de contenu métis au lieu historique national. Parcs Canada a consulté des intervenants Métis et des Premières nations afin d'élaborer une nouvelle exposition pour le centre des visiteurs, qui présente désormais l'histoire des Métis à travers l’histoire du Fort St. James. La nouvelle exposition devrait aider les visiteurs Métis à tisser des liens avec le lieu ainsi que de conscientiser tous les visiteurs de l'importance de l'histoire des Métis dans le commerce de la fourrure de la Nouvelle-Calédonie. L'exposition est prévue ouvrir ses portes au cours de l'été 2012.

Un autre projet qui a obtenu un financement en 2011-2012 etait le projet Construction de barges d'York au LHN de Lower Fort Garry. En consultation avec Transports Canada, Parcs Canada a entrepris la construction de deux bateaux passagers York. Maintenant, presque complétés, les bateaux, construits en utilisant les techniques de fabrication contemporaines qui répondent aux normes actuelles pour les navires modernes, seront navigués par des bénévoles provenant de la Fédération des Métis de Selkirk et de l'Institut Louis Riel. Un troisième bateau, qui sera bientôt commencé, sera construit d'une manière historique en utilisant des matériaux locaux et sera utilisé pour une exposition au LHN de Lower Fort Garry détaillant l'utilisation des navires et le rôle de l'équipage, principalement les Métis. Les bateaux seront également utilisés lors de célébrations et d'événements communautaires.

NOTES

[i] Les différents types de priorités sont les suivants : priorité déjà établie – établie au cours du premier ou du deuxième exercice précédant l'exercice visé dans le rapport; priorité permanente – établie au moins trois exercices avant l'exercice visé dans le rapport; priorité nouvelle – établie au cours de l'exercice visé dans le rapport sur le rendement.

[ii] Directive du Cabinet sur l'évaluation environnementale des projets de politiques, de plans et de programmes : http://www.ceaa.gc.ca/default.asp?lang=Fr&n=B3186435-1.

[iii] Renseignements supplémentaires sur activités de Parcs Canada en lien avec le développement durable : http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312012/rap-rep2012.aspx#1.0 et Évaluation environnementale stratégique : http://www.pc.gc.ca/fra/progs/eie-eia/itm3.aspx.

[iv] Site Internet d'Environnement Canada : http://www.ec.gc.ca/dd-sd/default.asp?lang=Fr&n=C2844D2D-1.

[v] Les Comptes publics du Canada 2012 : http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/recgen/txt/72-fra.html.

[vi] On calcule la moyenne générale de l'intégrité commémorative en additionnant le score numérique de l'intégrité commémorative de tous les lieux historiques nationaux, telle que déterminée par les évaluations initiales (de référence) ou par les réévaluations subséquentes, et en divisant cette somme par le nombre total de lieux dont l'intégrité commémorative a été évaluée (134 en tout).

[vii] **Cotes d'intégrité commémorative**

SCORE	COTES DU DEGRÉ DE DÉGRADATION
10 ●●●	Absence de dégradation signifie que les trios éléments de l'IC ont obtenu une cote bonne.
9 ●●●	Une dégradation mineure signifie qu'au moins un élément de l'IC a obtenu une cote inférieure à bonne, mais aucun élément n'a obtenu une cote faible.
8 ●●●	
7 ●●●	
6 ●●●	Une dégradation importante signifie qu'un seul élément de l'IC a obtenu une cote faible.
5 ●●●	
4 ●●●	
3 ●●●	Une dégradation très importante signifie que deux éléments de l'IC ont obtenu une cote faible.
2 ●●●	
1 ●●●	Une dégradation grave signifie que les trois éléments de l'IC ont obtenu une cote faible.

[viii] Le nombre total des sites a augmenté d'un à la suite de l'achèvement de l'évaluation de la ligne de base pour le SHN de L.M Montgomery à Cavendish en 2011-2012 (le niveau de dépréciation est faible).

[ix] Programme de commémoration : http://www.pc.gc.ca/fra/clmhc-hsmbc/ncp-pcn.aspx.

[x] Une région peut être représentée par un parc national ou une réserve de parc national. Une réserve est une superficie gérée au même titre qu'un parc national, mais dont les terres font l'objet d'une ou plusieurs revendications territoriales par les peuples autochtones qui ont été acceptés à des fins de négociation par le gouvernement du Canada. Une région est considérée comme représentée lorsqu'un ou plusieurs parcs nationaux ou une ou plusieurs réserves de parc national sont opérationnels, en conséquence de : la signature d'une entente relative à l'établissement d'un parc (fédéral-provincial et/ou autochtone); les terres ont été transférées au gouvernement du Canada (par la province) et/ou le parc ou la réserve est visé par la *Loi sur les parcs nationaux du Canada*.

[xi] Le processus de création d'un parc national commence par la détermination de plusieurs aires naturelles représentatives d'une région naturelle (étape 1), suivie de la sélection d'une aire d'intérêt pour un éventuel parc national (étape 2), la réalisation d'une étude de faisabilité, y compris des consultations (étape 3), la négociation des ententes de création d'un parc (étape 4) et la protection officielle du parc en vertu de la *Loi sur les parcs nationaux du Canada* (étape 5).

[xii] Une région marine est considérée comme représentée lorsqu'une ou plusieurs aires ou réserves d`aires marines nationales de conservation sont opérationnelles en conséquence de : la signature d'une entente (fédéral-provincial ou autochtone); des fonds marins ou des terres ont été transférés au gouvernement du Canada (par la province), et/ou que la réserve/aire marine nationale de conservation est visée par la *Loi sur les aires marines du Canada*.

[xiii] Le processus de création d'une aire marine nationale de conservation commence par la détermination de plusieurs aires représentatives d'une région marine (étape 1), suivie de la sélection d'une aire marine nationale de conservation éventuelle (étape 2), la réalisation d'une étude de faisabilité, y compris des consultations (étape 3), la négociation d'ententes en vue de l'établissement d'une aire marine nationale de conservation (étape 4) et la protection officielle de l'aire marine en vertu de la *Loi sur les aires marines nationales de conservation du Canada* (étape 5).

[xiv] Information sur les thèmes sous-représentés : http://www.pc.gc.ca/fra/docs/r/system-reseau/sec4.aspx.

[xv] Définition du concept d'intégrité commémorative : http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/guide/guide/commemorative_1_0/commemorative_1_1.aspx.

[xvi] La valeur significative a été mesurée depuis 2008. La moyenne globale est basée sur 73 sites sondés entre 2008 et 2011.

[xvii] L'Agence mesure la satisfaction des visiteurs depuis 2000/01. La moyenne globale est basée sur 105 emplacements de 212 lieux gérés par Parcs Canada.

[xviii] Les états financiers non audités de l'Agence Parcs Canada, http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312012/rap-rep2012.aspx#3.2.

[xix] Les tableaux de renseignements supplémentaires, http://www.pc.gc.ca/fra/docs/pc/rpts/rmr-dpr/03312012/rap-rep2012.aspx#3.3.